

# L'ACTION nationale

Editorial

La langue d'un peuple "endormi ou esclave" ?

François-Albert Angers

Pour une politique d'investissement en faveur du Québec.

Guy Frégault

Québec est une enclave culturelle dans le Canada anglais.

Jean-Marc Léger

Des illusions qui pourraient être mortelles.

Pierre Laporte

Bonne entente : réalité, espoir ou danger ?

Jean-Paul Trudel

L'enseignement du français aux États-Unis.

Le directeur

Notre enquête 1955.

*Unité nationale et centralisation*

## LES CHRONIQUES DE L'ACTION NATIONALE

Claude Sylvestre

LE DIRECTEUR

Paul-Emile Gingras

LE CINÉMA

Restrictions et nostalgie.

Jean Blain

L'ÉDUCATION

Nos lecteurs demandent...

Entre quatre yeux

NOTRE LITTÉRATURE

"Chaines" de Jean Filiatrault.

ANTOINE RIVARD

Restons maîtres chez nous.

VOLUME XLV NUMÉRO 3 — NOVEMBRE — MONTRÉAL

TRENTE-CINQ SOUS L'EXEMPLAIRE

# L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

Directeur : Pierre LAPORTE

L'Action Nationale, publiée par la Ligue d'Action Nationale, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la Ligue sont : MM. François-Albert Angers, président; André Laurendeau, vice-président; Jean-Marc Léger, secrétaire; Paul-Emile Gingras, trésorier; M. le chanoine Lionel Groulx, Anatole Vanier; R.P. J.-P. Archambault, S.J.; Arthur Laurendeau, René Chaloult, Gérard Fillion, L.-Athanase Fréchette, Jean Drapeau, Guy Frégault, Jacques Perrault, Dominique Beaudin, Clovis-Emile Couture, Jean Deschamps, R.P. Richard Arès, S.J., Wheeler Dupont, André Dagenais, Alphonse Lapointe, Luc Mercier, Pierre Lefebvre, Gaétan Legault, Roland Parenteau, Pierre Laporte, Mario Dumesnil, etc.

Administration :

CASIER POSTAL 221, STATION E,  
Montréal  
RE. 7-7176

L'abonnement est de \$3.00 par année

L'abonnement de soutien : \$5.00

*Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe  
Ministère des Postes, Ottawa.*

*L'offre de novembre*

*à nos abonnés :*

# **ESCALES**

de

**RINA LASNIER**

(édition originale de luxe)



**\$0.50 l'exemplaire**



L'OFFRE N'EST FAITE QUE  
POUR LE MOIS COURANT



LES ÉDITIONS DE  
**L'ACTION NATIONALE**

CASIER POSTAL 221 — STATION E — MONTRÉAL

RE. 7-7176



# LES AMIS DE LA REVUE

**CAMBRON, M., B.Ph., L. Ph.**  
Propriétaire Pharmacie Cambron  
Spécialité : Prescriptions  
● 775 est, rue Roy — HA 9755

**CHAUSSÉ, Fernand**  
AVOCAT  
Chaussé & Godin, avocats  
152 est, Notre-Dame  
AV. 8-7282  
●

**DENIS, Arcadius**  
AVOCAT  
86, rue Wellington Nord  
● Sherbrooke, Qué. - Tél. 2-4793

**DORAIS, Jean-Louis**  
AVOCAT  
57 ouest, rue St-Jacques  
HA 1336  
●

**TERRIEN, F.-E., avocat**  
Ch. 812, Edifice des Tramways,  
159 ouest, rue Craig, Mtl.  
UN 1-2689  
●

**VANIER, Anatole**  
AVOCAT  
57 ouest, St-Jacques  
HA 2841  
●

**FRECHETTE, L.-A.**  
NOTAIRE  
159 ouest, Craig  
LA 9607  
●

**ROBILLARD, Michel**  
NOTAIRE  
934, Ste-Catherine est  
UN. 6-5818  
●

**POULIN, Albert**  
ARCHITECTE  
1115, Prospect, Sherbrooke, P.Q.  
Tél. : 2-4620  
●

**MAXIME**  
Nettoyeurs et Teinturiers  
4140, rue St-Denis  
BE 1158  
●

**LAVIGNE, C.-E.**  
Courtier d'assurances  
3750, rue Lacombe  
AT 6433  
●

**PAQUIN, Philias**  
PHARMACIEN  
Angle Boul. Rosemont et Chabot  
CR 2358  
●

**LAPORTE, René**  
MEDECIN  
3426 St-André, apt. 1, Montréal  
CH. 2442  
●

**PAQUETTE, P.-E.**  
FERRONNERIE  
1115 est, rue Mont-Royal  
GI 3337  
●

**CARON, Marcel**  
Assurances générales  
5117, Boul. Rosemont, Mtl.  
TU 3275  
●

**NADON et DE CARUFEL**  
Comptables agréés  
10 ouest, rue St-Jacques  
PL 2739  
●

**LAROCHE, Willie, C.C.S.**  
Assurances générales  
477, St-François-Xavier, ch. 310  
Bur. : HA 0422 - Rés. : HA 8064  
●

**EMILIEN ROCHETTE & FILS**  
Les spécialistes du tapis à Québec  
Téléphone 2-5235  
● 352, rue St-Vallier, Québec

**GALARDO, Armand**  
"Fruiterie St-Louis-de-France"  
Epicerie, viandes cuites.  
● 515, rue Roy — PL 1729

**FOURNIER, Albert**  
Procureur de brevets d'invention  
934 est, Ste-Catherine  
HA 4548  
●

L'insertion de votre carte d'affaires

dans les pages des

*Amis de la Revue*

Nous vaudra une honorable amitié  
nécessaire à la vie financière de la revue  
et ne vous coûtera que \$15.00 par année.

ROY, Roméo

Spécialités pharmaceutiques

Longueuil, P.Q.  
OR 9-0349

DESCHÊNES & Fils Ltée

Matériaux de plomberie et chauf.

5685, Iberville  
FR 3176-7

MASSE, Paul

AVOCAT

152 est, rue Notre-Dame  
BE 1971

LABELLE, Henri-S., F.R.A.I.C.


ARCHITECTE

3, avenue Kelvin, Outremont  
AT 3434

ANGERS, Adrien, C. d'A.A.

Assureur agréé

Bureau : 4009, rue Hochelaga  
CL 7797

 **COMPAGNETTE** INC.

J. BRASSARD, prés.  
256 est, Ste-Catherine, Mtl.

Salaion MAISONNEUVE

BACON marque "MORIN"

1430, De Lasalle  
CL 4086-7

SANSSOUCY, Arthur

BOUCHER-ÉPICIER

3995, Hochelaga  
CL 2839

AUG. BRUNETTE Ltée

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

4154, rue Hôtel de Ville  
PL 1946

DUST-O-DUST

Poudre à balayer

7028, De La Roche, Mtl.  
Rolland Trépanier — CA 9071

La Cie TULIPPE Ltée

Cravates, écharpes et robes de  
chambre 4630, rue Iberville, Mtl.

FA 2533

SÉGUIN, Paul-Émile

NOTAIRE

6726, St-Hubert  
DO 8739

## Lucien Viau et associés

*Comptables Agréés*

CHAS. DESROCHES, C.A.

FERNAND RHEAULT, C.A.



159 Ouest, rue Craig,  
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

MA. 1339

LA COMPAGNIE

## F.-X. DROLET

Ingénieurs — Mécaniciens — Fondateurs

*Spécialités :*

*Ascenseurs modernes de tous genres,  
soudures électriques et autogènes, etc.*

206, rue du Pont

Québec

Pour devenir propriétaire . . .

Epargnez avec :

## LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LIMITEE

1306 est, Ste-Catherine, Montréal

Tél. : CHerrier 5415-5515

Calendriers

Dépliants

Magazines

Tracts

Volumes

Cartes postales

Images

par **TYPO•LITHO•HÉLIO**

**Pierre Des Marais**  
Imprimeur Graveur Lithographe

# L'ACTION NATIONALE

---

---

VOL. XLV, No 1

MONTRÉAL

SEPTEMBRE 1955

---

---

ÉDITORIAL

## *La langue d'un peuple*

### *"endormi ou esclave"?*

*"Aux yeux d'autrui, — écrit saint Thomas d'Aquin, — nos pensées intimes sont cachées derrière le mur de notre corps: quand nous désirons les manifester, nous nous montrons pour ainsi dire par la porte de la parole et nous extériorisons ce que nous sommes au fond de nous-mêmes".*

*Un individu exprime donc sa pensée par des mots, par la parole. Et quand un groupe d'individus utilisent les mêmes mots pour exprimer les mêmes choses, cela devient une langue, c'est-à-dire l'idiome, le parler d'une nation.*

*Un grand nombre d'auteurs ont analysé le rôle, l'importance de la langue dans la nation. Ils ne sont pas*

*tous d'accord sur la place qu'elle doit occuper, mais aucun ne met en doute son importance considérable.*

*Pour Fitch, par exemple, "la langue, c'est la nation". Beaucoup d'auteurs ont repris ce "lingua gentem facit", plusieurs pour en condamner l'absolutisme. Ils ont écrit que la langue ne "fait" pas la nation, mais qu'elle est partie essentielle des institutions culturelles qui "fournissent à la conscience nationale son aliment le plus spirituel".*

*La langue est une des quatre composantes fondamentales de la nation, les autres étant : son origine, son territoire et sa forme de gouvernement. Les deux éléments les plus importants parmi ces quatre c'est la communauté de sang et de langue. La nation en effet, — et cela nous concerne directement, nous Canadiens français, — peut subsister même si les accidents de territoire et de gouvernement font défaut.*

*René Jobannet, dans son traité sur le "principe des nationalités," écrit : "L'âme d'une nation, le secret de son être et de sa conscience résident pour beaucoup dans la langue, lien immatériel, unificateur discret, tout puissant . . . Parler une langue, n'est-ce pas agir nationalement ou en prendre le chemin. Une communauté linguistique se fonde naturellement sur une façon identique dans chaque individu de concevoir, et, jusqu'à un certain point, de ressentir les phénomènes fondamentaux de la vie. La langue est le miroir de cette âme vivace et y achemine".*

*La langue, on le voit, c'est bien plus qu'un assemblage de mots. C'est une âme. Elle est bien plus que le véhicule de la pensée, puisqu'elle finit par être génératrice de pensée et qu'au-delà de la manifestation des concepts elle 'charrie une littérature, des passions, des orgueils*

nationaux". Un auteur a écrit que chaque idiome historique porte dans ses flancs un "élixir national".

Pour mesurer son influence il suffit de citer quelques exemples de résurrection nationale que l'histoire nous a laissés.

Citons d'abord le nôtre, assez impressionnant pour avoir retenu l'attention d'un sociologue comme J.T. Delos. Un groupe national qui compte soixante mille âmes à la fin du XVIIIe siècle, — écrit-il, — se façonne un milieu et grandit en nation sous l'action de facteurs dont le plus décisif est sans conteste la fidélité à la culture".

Il parle aussi de la merveilleuse résurrection des peuples slaves, qui fut d'abord l'oeuvre de philologues qui, écrit Georges Weil, "cherchèrent à retrouver la syntaxe, à enrichir le vocabulaire de la langue abandonnée aux rustres..." La langue retrouvée, le reste a suivi : artistes, romanciers, poètes, conteurs, historiens.

Dans sa thèse sur le "Nationalisme et le droit" Clément Locas, ss, résume bien quelle est la place de la langue dans la nation et son rôle. Il écrit : "... La langue a une grande importance dans une nation... Elle manifeste d'abord extérieurement l'âme nationale et la protège. Elle la propage aussi... L'éducation maintient et développe dans l'âme des descendants d'une même souche ou chez les habitants d'un même territoire, ces caractéristiques, ces habitudes ethniques qui font distinguer une nation d'une autre. La langue sera donc avant tout conservatrice de la nation et un auxiliaire pour son développement harmonieux."

Ces principes posés il est facile de conclure qu'une langue boiteuse, mal parlée, mal écrite, envahie par des

*termes étrangers produira à la longue une nation anémique.*

*Mais l'exemple, — diront certains, — de la France semble démontrer au contraire que cela ne se passe pas ainsi. On accepte en France des centaines de mots anglais, sans que la nation en souffre dans sa langue ou ses aspirations. L'abbé Morin nous dit pourquoi cela est possible. "C'est qu'une organisation politique commune, une discipline commune, une coordination commune de tous les éléments qui composent la nation française ont coagulé si bien les volontés dans un esprit français que le fait de langue peut passer au second plan. En France la nation reste le support de la langue commune..."*

*Pour la nation canadienne-française, perdue au milieu d'un bloc immense de gens de langue anglaise, ne contrôlant que partiellement les cadres politiques de la nation, souffrant d'une grande infériorité économique, la langue ne peut sans danger se permettre les libertés qui sont sans conséquence en France. Car en perdant la langue nous perdrons la dernière possibilité de survivre comme groupe ethnique.*

*Il faut répéter, avec le chanoine Groulx, que chaque syllabe de notre langue maternelle est faite*

*... d'un peu d'histoire*

*"Et chaque mot qui part est une âme qui meurt".*

\* \* \*

*Quel est l'état de la langue parlée, de la langue écrite au Canada français ?*

*Le bilan n'est pas réjouissant.*

Jean-Marc Léger a écrit il y a quelques semaines : "Il est tragiquement vrai que la masse des Canadiens français ne sait plus parler français, que nombre des nôtres utilisent de plus en plus, et pas seulement dans les affaires, la langue anglaise et que le danger est grand que d'ici cinquante ans, l'immense majorité des nôtres ne comprennent plus ceux qui, à travers le monde, parleront français, et ne s'en fassent plus comprendre".

Certaines personnes ont trouvé ce jugement sévère. Et pourtant il a à peine exagéré, même si c'est pénible de le constater. Une conversation avec des étudiants, des professionnels, une correspondance avec eux ont de quoi inquiéter.

Léger n'est d'ailleurs pas le seul qui ait tenté de nous arracher à notre fausse sécurité, ou de faire taire ce faux orgueil national qui nous empêche de nous juger tels que nous sommes. Victor Barbeau a écrit de notre français : "Celui-là, estropié dans son vocabulaire, perverti dans sa syntaxe, vicié dans sa prononciation, n'est que du jargon, du patois dans l'acception péjorative du terme".

Et le R. P. Arès commente : "Constatation effarante . . . pour qui sait le rôle de premier plan que joue une langue comme moyen d'expression de la personnalité d'un peuple".

Et que dire de notre langue des affaires ? Nous utilisons l'anglais pour notre publicité, pour notre comptabilité, pour notre correspondance, même dans des milieux à majorité française et entre gens de langue française.

Voyez les annonces sur nos routes : les hôtels s'annoncent en anglais, portent des noms anglais, les restaurants vous disent que le "dinner is ready" et qu'on a des "tourist rooms" à louer. La grande rage de l'heure ce

sont les appellations anglaises pour les nouveaux centres domiciliaires. Tous les "View" et tous les "Garden" du monde y passent, même dans l'est de Montréal, même dans la banlieue de nos villes de province, et même sur le flanc du Mont Beloeil, où la population est canadienne-française à 90 p.c.

Le Bell Telephone nous invite à consulter ses "Yellow Pages", un vendeur de produits alimentaires nous offre sa "Hot Chicken Sauce".

*Quel vent de folie souffle donc sur nos gens ?*

L'anglais nous envahit lentement, avec le sourire, sûrement. A l'époque où il fallait nous battre, alors qu'on tentait de nous l'imposer, un évêque nous a dit : "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre". Nous l'avons écouté. Mais le jour où l'on nous a appris que nous étions sauvés... nous avons commencé à perdre du terrain. Pourquoi les Anglais tenteraient-ils encore de nous imposer leur langue puisque c'est maintenant nous qui la mettons, partout, avec rage.

\* \* \*

*Une réforme s'impose.*

Inutile de travailler sur la génération déjà mûrie. Même si elle le voulait elle pourrait difficilement réagir. C'est sur les jeunes qu'il faut oeuvrer. Les instituteurs, les professeurs ont le devoir de nous donner des Canadiens français qui parlent bien le français, qui construisent des phrases françaises, qui possèdent un vocabulaire satisfaisant.

Quelle tristesse, récemment encore, d'entendre un joueur de hockey dire, devant des milliers de téléspectateurs, qu'il avait l'épaule "dislaquée". Et cet autre déclarer que son seul souci une fois sur la glace était "de jouer sa game".

*C'étaient deux des produits de nos écoles primaires. Est-elle la seule coupable ? Nous avons en réserve pour prouver que non, des lettres écrites par des élèves du cours classique, et une collection de mots entendus dans nos bureaux de professionnels, ou encore à l'université ou au collège.*

*Faisons un examen de conscience brutal et complet. Et ensuite, au travail. Dans dix ans, nous aurons changé la face du Canada français si nous le voulons. Mais pour cela il faut cesser de croire, ou de dire, que "nous sommes des Français améliorés". C'est vrai que nous avons à notre portée, nous Français d'Amérique, l'efficacité, le confort américain en même temps que la culture française. Idéalement cela devrait produire quelque chose de merveilleux, qui étonne l'histoire. En pratique il en va bien autrement.*

*Edgar Quinet nous donne cet avertissement : "C'est dans le temps où un peuple est endormi ou esclave que sa langue se couvre de mots étrangers, d'une origine différente . . . Cet alliage de mots d'une autre langue est comme une maladie; tant qu'elle dure, la langue est impuissante à exprimer le vrai génie d'un peuple".*

*Que faudra-t-il pour nous réveiller ? Un curé de Cochrane, en Ontario, déclarait l'an dernier qu'il faudrait à l'Ontario un "nouveau Mgr Fallon" pour fouetter la population française, provoquer des réactions salutaires.*

*Henri Bourassa exprimait la même pensée quand il souhaitait que le Devoir ne devienne jamais riche, car, disait-il, "il sera en danger le jour où il commencera à faire du bedon".*

*Qui voudra débarrasser la nation canadienne-française de ce confortable bedon qui la tue ?*

# ET NOS 1,500 ABONNÉS ?

Nous vous avons **demandé** 1,500 nouveaux abonnés parce que nous savons que vous **pouvez** nous les donner. Vous nous l'avez **prouvé** l'an dernier.

## *Campagne 1955*



Il nous faut nos 1,500 abonnés avant le 1er décembre. Des amis nous en ont procuré 5, 10 — Voulez-vous nous en trouver 1 ?

Merci.

*Utilisez la formule insérée dans le numéro d'octobre de la revue — Merci.*

# POUR UNE POLITIQUE

## D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DU QUEBEC

par François-Albert Angers

La Chambre de commerce de la province a étudié cette année, à son congrès général de Rouyn, le problème des placements dans Québec. Heureuse initiative, qui a soulevé inévitablement la question de savoir si nous devons avoir une politique financière consciente ou si nous pouvons confier au flux et au reflux des événements le soin d'assurer notre avenir. Il y avait donc au programme une séance d'étude régie par le thème : "Pour une politique d'investissement en faveur du Québec". Ce thème même, par sa saveur toute moderne — nos linguistes admettent encore difficilement l'emploi du terme *investissements* dans le sens de *placements* — et son désir évident d'orienter les efforts dans un sens approprié à nos exigences propres, est fort significatif.

### **En faveur du Québec**

En faveur du Québec ne peut pas signifier autre chose que politique d'investissement par les Canadiens français et pour les Canadiens français. Sans doute, il ne s'agit pas de mépriser, pas plus aujourd'hui qu'hier, l'apport du capital étranger ou de nos compatriotes anglo-

canadiens dans le développement de la province. Mais celle-ci est fondamentalement pays français, le seul territoire dans l'ensemble du Canada qui nous ait été officiellement reconnu comme étant nôtre, où il est entendu que nous devons rester seuls maîtres de nos institutions pour pouvoir les faire fleurir à notre goût. Nous, les Canadiens français, sommes donc tout particulièrement chez nous dans Québec. Nous devons y avoir à coeur de substituer le plus possible notre capital à celui des autres; ou de garder un contrôle suffisant des autres capitaux pour qu'ils soient mis au service de nos intérêts nationaux. Nous avons la prétention de présenter une civilisation originale, particulière, à l'intérieur de ce pays et du continent nord-américain. C'est pour en assurer la conservation que nos pères ont même risqué la révolution, et fini par imposer au conquérant le régime fédératif de 1867. Il faut faire reconnaître et accepter sur tous les plans nos droits au contrôle des activités économiques, car une civilisation qui n'arrive pas à maîtriser ses institutions économiques, pour les former à son idéal propre, ne saurait durer.

Même au point de vue de la province de Québec en général, un rôle plus important des Canadiens français s'annonce de plus en plus nécessaire en fonction des événements qui se dessinent et qui pourraient bien se révéler moins favorables dans l'avenir. Tout d'abord, on peut croire que si la province de Québec avait été développée par les Canadiens français et pour les Canadiens français, son orientation eût déjà été différente et ne se serait pas faite autant en fonction d'une énorme ville, située à son extrémité ouest, et axée davantage sur les besoins de l'économie canadienne à l'ouest de Québec.

Avec la canalisation du Saint-Laurent le centre de l'économie tendra à se déplacer encore plus vers l'ouest, c'est-à-dire vers l'extérieur de la province de Québec. Les hommes d'affaires qui ne sont pas particulièrement intéressés à cette province pour elle-même n'hésiteront pas à déménager leurs intérêts ailleurs si cela les paie davantage. Des hommes d'affaires canadiens-français feront plus d'effort pour y rester parce que d'autres liens que les simples liens d'argent les y retiennent. Nous en avons déjà la preuve dans maints événements de notre vie nationale. De sorte que pour conserver à Québec ses industries, il pourrait bien devenir indispensable que nous en devenions les maîtres.

### **Investissements ou placements**

Arrêtons-nous maintenant au mot *investissement*. Il est relativement nouveau dans le vocabulaire économique, où il s'oppose au *placement*. Le placement d'ailleurs s'est toujours surtout référé traditionnellement à l'idée du maniement de l'argent, en fonction des notions de rendement et de sécurité, plus qu'à celle d'initiative, de création d'entreprise. Il était entendu que le placement, en général, stimule la dépense, crée des sources de travail, etc., mais pas nécessairement. Un simple transfert de valeurs d'une personne à une autre constitue aussi bien une opération de placement. Il n'en résulte alors aucun développement nouveau. Les auteurs anglais s'étant mis à parler spécialement d'*investment* (qui est le mot courant pour parler des placements dans cette langue), dans le sens particulier du placement nouveau ou occasionnant des dépenses et de la production, les auteurs français, avec leur souci de la précision, ne se sont pas estimés satisfaits d'employer *placement*. Ils ont

traduit l'*investment* anglais dans le sens de placements nouveaux par le mot *investissement* déjà connu en français dans le langage militaire (investir une place).

Dans ces perspectives linguistiques, l'emploi du mot *investissement* par la Chambre de commerce constitue presque un mot d'ordre. Il suggère au départ que les Canadiens français devraient s'intéresser davantage au développement économique de la Province. Il leur est, pour cela, insinué de préférer une politique d'investissement à la politique de placement qui a davantage caractérisé jusqu'ici leur mentalité. Pendant longtemps, on a pu expliquer l'infériorité économique des Canadiens français par leur manque de capital. Soixante-mille paysans abandonnés en 1760 par leur élite bourgeoise, et ne disposant pour tout capital que de leurs terres (ils avaient même été ruinés au point de vue monétaire par l'inflation et le refus du Roi de France de rembourser leur monnaie de carte), ne pouvaient certes pas assumer un rôle bien vigoureux dans le développement du commerce et de l'industrie. De plus, on ne leur aurait pas politiquement rendu facile l'occupation des places, réservées aux commerçants anglais. Depuis ce temps-là, toutefois bien de l'eau a coulé sous les ponts.

### **Nous avons du capital**

Economés comme ils l'étaient, les 60,000 paysans, devenus bientôt plusieurs centaines de mille, ont fait de l'accumulation. Les bas de laine se sont remplis. Et les petites sommes ont fini par faire des millions. Nos municipalités, nos commissions scolaires, nos organisations paroissiales, nos communautés religieuses et nos gouvernements y ont largement puisé. De mentalité

latine, nos gens ont déversé leur argent plus facilement dans ces domaines, à la recherche de placements sûrs, de placements de tout repos, en bons pères de famille selon l'expression même de notre code civil. Surtout désireux de se donner des rentes, ils ont fui systématiquement les placements risqués, même quand il s'agissait d'aider un concitoyen à partir une industrie dans leur localité. Ou, par cette sorte d'aberration qui incite souvent les esprits les plus conservateurs à se laisser prendre dans les pires aventures, quand ils ont risqué ce fut dans des coups de folie, dans l'espoir d'un gain immense et rapide, dans les plus mauvaises mines, dans les renards ou . . . dans les cercueils de verre. Plus récemment, dans nos villes, nos petits épargnants finirent par se lancer dans la spéculation boursière, au moment même où la catastrophe approchait. Ils en firent en partie les frais.

Cependant, les Canadiens français ont tout de même placé et accumulé des dizaines ou des centaines de millions. A l'heure actuelle, les seules caisses populaires constituent un réservoir d'épargne de plus de 300 millions, dont la moitié environ sert à financer les gouvernements. Et il y a nos compagnies d'assurance, nos banques, nos institutions diverses de crédit, les placements de nos notaires, les placements privés de toutes sortes. Nous avons donc du capital. Mais il est éparpillé dans des placements divers et sans beaucoup d'influence sur notre orientation économique.

### **Du capital mal orienté**

Le problème canadien-français, en fonction du placement, n'est donc plus ce qu'il était en 1760. Nous disposons aujourd'hui de capitaux considérables, mais nous

n'avons pas su les placer dans les endroits clefs. Nous abandonnant à nos instincts individuels de sécurité, nous avons laissé aux étrangers le soin de fournir à la province les capitaux nécessaires pour les développements économiques les plus significatifs. Nous n'avons pas eu de politique nationale de placement, en vue d'orienter nos épargnes vers une utilisation rationnelle, ou de faire travailler le capital étranger à notre service, tout en lui laissant sa part légitime des bénéfiques. Une politique d'investissement pour la province de Québec comporte que nous nous arrêtions à ces deux points et que nous construisions pour l'avenir en fonction d'eux.

Notons que ce qui s'est passé chez nous n'est pas extraordinaire. Il n'est pas surprenant que nous ayons évolué selon les lignes indiquées. Comme nous partions d'une position inférieure, et n'étions pas vraiment maîtres politiquement et économiquement dans notre propre pays au départ, les forces naturelles devaient presque nécessairement jouer comme elles l'ont fait. Compte tenu de notre mentalité de rentier, cela devenait non seulement une nécessité, mais une fatalité. Seule une intervention consciente d'une élite dirigeante, tant dans le monde politique que dans le monde de la finance, pouvait contrecarrer le courant naturel. Il eût été politiquement possible qu'une telle élite puisse agir à partir de 1867. Mais nous n'étions pas suffisamment éveillés aux problèmes économiques pour que la chose se produisît.

Ne rechignons donc pas plus qu'il ne le faut sur le passé et sur les insuffisances de nos pères. Sachons mieux apprécier les circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés. Mais sachons aussi ouvrir les yeux et

prendre les dispositions voulues pour l'avenir. Les exigences sont encore plus grandes aujourd'hui qu'elles ne l'auraient été il y a cinquante ans. Le terrain déjà occupé par les capitaux anglo-canadiens, britanniques ou américains ne nous rend pas la tâche facile. Et leur puissance, hors de proportion avec la nôtre, ne permet plus d'espérer que nous nous en tirions sans un effort particulier de coordination. Autrement dit, nos politiques de placement, si nous voulons les faire servir à la reconquête de notre économie, doivent être conscientes et organisées. Non pas abandonnées au jeu libre des forces du marché. Dans ce jeu libre, nous sommes le pot de terre contre le pot de fer.

### **Une vraie banque d'affaires**

Ce qu'il nous faut tout d'abord, c'est une sorte de banque d'affaires. Chacun connaît le principe de ces institutions européennes. Surtout dans un pays où l'esprit du rentier domine, à moins que ce ne soit celui de la spéculation sur des valeurs déjà établies — qui favorise les entreprises puissantes déjà en place —, il est évident qu'on ne peut guère compter sur le petit épargnant, et même sur le gros, pour acheter les titres d'une entreprise nouvelle ou commanditer une initiative lancée par des gens nouveaux. La banque d'affaires, une fois constituée convenablement, devient l'organisme puissant capable d'avoir la confiance du public, lequel achètera ses titres, valeur de tout repos quand l'affaire est bien administrée et au besoin surveillée par les autorités. L'institution, elle, se servira de l'argent pour mettre sur pied les entreprises nouvelles et prometteuses ou acquérir des entreprises existantes.

Chez nous, une telle banque d'affaires devrait être plus qu'une institution lancée par quelques individus entreprenants, à leur profit. Elle devrait être le résultat d'une sorte de consortium de toutes nos organisations financières nationales. Une sorte de gigantesque coopérative de crédit contrôlée par nos caisses populaires, nos banques, nos compagnies d'assurance, nos grosses maisons de courtage et de finance. Sa première occupation devrait être d'abord de créer un climat de confiance autour de ses titres et d'en faire des instruments parfaitement négociables. Le gouvernement de la Province pourrait y contribuer en plaçant dans l'institution une partie de son fonds d'amortissement. D'autres institutions privées pourraient assez vite en faire autant. Une fois le marché bien établi, des institutions comme nos caisses populaires, qui s'estiment obligées de garder une importante partie de leur portefeuille dans des valeurs facilement négociables pour des raisons de liquidité, pourraient y engager une bonne part des quelque 150 millions actuellement utilisés à financer le gouvernement fédéral surtout. Par le truchement de la banque d'affaires, ces sommes prendraient ensuite le chemin du développement industriel de la province de Québec pour et par les Canadiens français.

### **Opérations de conversion et de refinancement**

Cette institution pourrait également envisager, au fur et à mesure des besoins, de vastes opérations de reconversion, à l'avantage de notre développement économique. Je l'ai déjà dit ailleurs et je le répète : c'est à partir d'excellents sentiments que nous avons engagé notre argent dans la construction d'écoles, de collèges,

d'universités, d'hôpitaux, de maisons de communauté, d'églises et autres développements municipaux et paroissiaux. Et il ne s'agit pas de blâmer le désir que nous avons eu de nous donner toutes ces institutions de culture ou de philanthropie. Pourtant, dans l'état où nous étions, nous avons été bien mal inspirés d'utiliser notre argent trop exclusivement à ces fins et de laisser le capital étranger s'emparer de nos ressources naturelles pour les exploiter surtout à son profit. Nous aurions montré beaucoup plus d'intelligence de nos problèmes nationaux et d'habileté, si nous avions fait l'inverse, soit aller chercher à l'étranger les capitaux nécessaires pour financer nos institutions sans portée économique, et nous servir de notre argent pour garder le contrôle de notre avoir national. Nous n'aurions pas manqué de trouver en Europe, en France notamment, surtout avec l'aide et la garantie de notre gouvernement provincial au besoin, d'abondants capitaux de rentiers à ces fins.

Heureusement, l'opération n'est pas complètement perdue. Nous pouvons encore vendre nos valeurs mobilières municipales, scolaires, paroissiales, religieuses et gouvernementales sur les marchés étrangers où ils trouveraient preneurs, peut-être plus que jamais vu la grande confiance qu'inspire le Canada partout dans le monde. Et avec l'argent ainsi retrouvé envisager une politique plus vigoureuse de mise en valeur économique par les nôtres. Cela suppose naturellement une action appropriée auprès des détenteurs de ces valeurs et une offre d'échange pour des valeurs aussi solides et plus rémunératrices. Les titres — actions ou obligations — de la banque d'affaires, une fois sa réputation établie, offriront cette possibilité.

Je n'ignore pas que pour élever l'institution au niveau de réputation qui rendra possibles ces diverses opérations, il faudra du temps et des preuves de succès. C'est-à-dire un commencement plus ou moins modeste et un développement normal dans le temps. Mais si nous voulons aboutir à un moment donné, il importe que nous commençons. Il est fort douteux que nous arrivions au but autrement que par une politique de cet ordre. Pendant que nous parlons et que nous hésitons le temps passe, et nous restons sur place. Si les diverses personnes à qui j'ai eu l'occasion de soumettre cette idée, il y a maintenant plus de dix ans, avaient voulu se mettre à l'oeuvre dans le temps, nous aurions dix ans de gagné et une partie au moins de cette réputation de l'institution serait déjà réalisée. Nous pourrions peut-être, en ce moment stratégique de notre histoire économique, envisager les opérations d'envergure nécessaire pour empêcher certaines de nos ressources les plus importantes de tomber aux mains des étrangers.

D'ailleurs appuyée et formée par toutes nos institutions financières jouissant déjà d'une excellente réputation, une banque d'affaires prendrait vite pied. Le risque le plus grand ne serait peut-être pas le temps qu'il faudrait pour la faire accepter; mais, un emballage dangereux, qui pourrait inciter les administrateurs à moins de prudence qu'il n'en faut pour assurer la solidité à toute épreuve d'une institution du genre.

### **Et le capital étranger ?**

Le désir de garder ce qui nous appartient ou de le voir se développer dans l'intérêt national ne doit pas

cependant se porter aux extrêmes de l'élimination systématique et du traitement injuste des capitaux étrangers. L'apport de capital étranger est, en soi, un bienfait pour un pays qui n'a pas tout le capital voulu pour assurer lui-même pleinement son propre développement. Cependant, il importe de ne pas renverser les rôles et de ne pas se comporter à l'égard du capital étranger comme s'il nous faisait une grande faveur de venir s'établir chez nous.

La vérité toute crue est que le capital étranger ne vient jamais s'installer dans un pays pour des raisons philanthropiques. Indirectement, il rend service à la population où il s'établit. Mais directement, il en retire des bénéfices pécuniaires qui ressemblent bien souvent à la part du lion. Quand nous négocions l'installation de capital étranger chez nous, nous devons donc parler en termes d'affaires et non de sentimentalité. Le capital établi doit jouir d'une protection raisonnable, être assuré dans ses droits et ne pas être sujet à des impositions ou exactions qui l'empêcheraient de réaliser d'intéressants bénéfices. D'autre part, nous devons exiger qu'en retirant ces avantages il accepte de travailler d'abord dans l'intérêt national du pays, et non de sa patrie d'origine.

Tout d'abord, si nous acceptons le capital étranger, ce ne peut pas et ce ne doit pas être à demeure. Nous devons exiger du capital étranger une occupation temporaire des ressources qui lui sont confiées (plus leur protection et leur conservation naturellement), c'est-à-dire un contrat de concession prévoyant la substitution graduelle possible du capital national au capital étranger sur une période d'années.

## **Pourquoi du capital étranger ?**

En second lieu, l'intérêt central du capital étranger pour un pays n'est pas, comme on l'a trop exclusivement pris pour acquis dans notre politique provinciale, de donner du travail de manoeuvre à la population et de la tenir occupée. Certes dans une Province où la population croissait rapidement, cette nécessité de trouver du travail et de garder la population a pris à un moment de notre histoire le rôle d'un impératif catégorique. Mais envisagé de plus haut, cet effet n'est qu'une conséquence significative, mais secondaire, de tels développements. L'avantage essentiel de l'apport en capital étranger, c'est de fournir au pays l'outillage et les techniciens qui lui manquent pour acquérir les instruments et la tradition nécessaires à la poursuite de certaines affaires.

Le capital étranger doit donc non seulement être envisagé comme devant céder sa place au capital national — ce qui rend celui-ci maître de l'outillage par rachat graduel — mais comme devant aussi préparer la voie à l'exploitation de l'entreprise par les nationaux. Il doit donc être obligatoire au capital étranger d'ouvrir ses portes à la main-d'oeuvre locale, à tous les niveaux, aussi bien techniques et administratifs, qu'à celui des travailleurs non qualifiés. Le capital étranger doit servir à faciliter aux nationaux l'apprentissage de l'exploitation rationnelle et profitable de leurs propres ressources. Au bout du temps prévu par la concession, les nationaux doivent avoir pu, s'ils l'ont voulu, amortir le capital engagé et se retrouver propriétaires d'une entreprise peuplée d'employés nationaux compétents, capables d'en assurer le fonctionnement efficace, donc la survie.

Proposons-nous de réaliser dans les cinq prochaines années, les deux articles de ce programme d'investissement pour la province de Québec : formation d'une institution de crédit capable d'utiliser nos épargnes et de les orienter vers notre développement économique; et rajustement de notre politique de concessions des ressources naturelles à l'étranger afin de la rendre plus conforme avec l'intérêt national véritable. Dans l'état où nous nous trouvons actuellement, avec les capitaux dont nous disposons et les progrès de notre jeunesse dans la voie de la formation technique, ils suffiront à permettre des changements radicaux et rapides dans notre situation économique.

**François-Albert Angers**

---

# C CHRONIQUE DU CINÉMA

PAR CLAUDE SYLVESTRE

## RESTRICTIONS ET NOSTALGIE

*Nous nous intéressons au cinéma et nous n'aimons pas les films. Notre jeu est vain.*

*Il est facile de prendre l'habitude de regarder l'écran avec prudence, comme un champ d'embûches, un engendreur de problèmes. Il s'agit de répéter que le cinéma "passionné". Ce phénomène est plutôt une oisiveté collective remplie avec ce qu'il y a de plus facile à se payer : les films. Et notre premier argument est la passion des autres. Nous regardons les films un à un, froidement, comme des psychologues devant les devoirs d'un enfant-problème. Et il ne reste plus qu'à punir le mauvais élève en lui lançant des mots hautains. S'insuffler la mission de s'intéresser au cinéma à cause de Pie XI ou de Lénine, mais ne pas aimer ceux des films qui font le cinéma, c'est le goûter en grimaçant comme des pommes sures, Nous leur soupçonnons des vers.*

### Où est le plus grand mal ?

*Ainsi se développe le ton amer d'une littérature prudente sur le cinéma qui conduit à des impasses. Par exem-*

ple, il est curieux de prendre partie pour un film d'il y a trente ans, *La Jeanne d'Arc*, de Karl Dreyer, et de refuser une oeuvre d'aujourd'hui comme *La partie de campagne*, de Renoir. Dans l'un, on brûle une sainte, dans l'autre on désire une jeune bourgeoise. Laquelle des deux fautes est la plus grande ? Etablissant au départ que ces deux films ont une valeur cinématographique indiscutable, si la morale est en question, — et elle l'est ici, — faut-il oublier que le péché contre l'esprit est plus grand que celui contre la chair ? D'autant plus que la sainte est brûlée par des chrétiens, ce qui est un raffinement dans le mauvais exemple. On objectera qu'aujourd'hui il est plus tentant de dépuceler une vierge que d'incendier une prédestinée, et que l'effet de ces deux films est incomparable dans la pratique. Mais n'est-ce pas ainsi que la hiérarchie des valeurs éternelles se transpose à la mode du jour ? La notion de péché en général, y compris celui contre l'esprit, devrait faire l'objet d'une étude.

### Des tics

Si nous aimons les films d'autrefois, souvent nous n'aimons pas les films d'aujourd'hui. Nous sommes tantôt des moralistes qui tournent en rond, tantôt des esthètes nostalgiques. Nos jugements sur le cinéma d'aujourd'hui sont influencés par des tics.

Etre nostalgique au cinéma, c'est vivre du souvenir du cuirassé Potempkine, de *La Chute de la maison Usher* ou de *Caligari*, d'oeuvres qui ne pouvaient exister qu'au cinéma. Elles sont spécifiques à l'écran et relèvent d'une période où la camera découvrait tous ses moyens. Ce temps reste l'exemple et la source de l'intégrité du 7e Art. Si la technique a découvert ses formes définitives à partir des chefs-d'oeuvre

*du passé, le cinéma d'aujourd'hui conquiert sa valeur par un langage qui peut de plus en plus exprimer les civilisations. Son pouvoir est de transposer en image l'homme total. Les scénarios de Griffith étaient mièvres et victoriens dans une forme géniale. Les films d'aujourd'hui sont le miroir de ce que nous sommes.*

### **Cinéma et théâtre**

*The Barefoot Contessa de Mankiewicz n'est pas du cinéma pur. Mais c'est un film qui exprime en images la philosophie d'un auteur. Mankiewicz déborde de littérature; son film est d'abord une pensée écrite, mûrie, qu'il a transposée. Mais rejeter sa comtesse parce qu'elle ne correspond pas à nos normes cinématographiques de la première période, c'est ne pas regarder la courbe historique du cinéma qui a rendu possible l'expression de thèmes méditatifs. Et seule une assimilation des possibilités techniques peut permettre à Mankiewicz de dépouiller formellement ses images pour en rester à l'esprit.*

*Seven Year Itch est du théâtre. Mais le théâtre filmé a été, pendant dix ans, insupportable depuis l'Assassinat du duc de Guise! Wilder transpose le théâtre à l'écran avec un minimum de changement extérieur. Mais ce minimum est le résultat d'une dextérité et d'une évolution du cinéma moderne qui peut aborder tous les sujets. Mack Sennett s'est inspiré du music ball, Cukor ou Wilder transposent du théâtre. Il n'y a pas de sacrilège. Si Dinner at Eight, avec Jean Harlow, est dans les cinémathèques, Seven Year Itch y sera peut-être aussi. Leur origine est théâtrale, mais leur sujet est ce que nous sommes à une époque donnée.*

*Aujourd'hui, le cinéma n'est plus lié à des formes envoûtantes. Des films comme La Strada existent en tant que*

*sujet et leur spécificité cinématographique est une question de transcendance formelle. Le cinéma est mûr. Et la source de l'inspiration n'est plus une occasion d'être nostalgique. Renoir peut transposer Maupassant. Mais le cinéaste est aussi puissant que Maupassant. Et les films que fait Renoir ne peuvent être faits qu'à notre époque. Nos restrictions et notre nostalgie nous désincarnent. Qu'est-ce que le cinéma pur de forme et d'intention sinon celui qui exprime notre condition actuelle ?*

**Claude Sylvestre**

---

# La chronique du **d**irecteur

**IL PARAÎT  
QUE NOUS "FAISONS  
FAUSSE ROUTE" !**

La *Liberté et le Patriote*, de Winnipeg, vient de commenter notre décision de faire enquête sur les injustices dont les Canadiens français sont victimes dans le comté de Pontiac. Affirmant que l'*Action nationale* semble rendre jugement avant même d'avoir fait enquête, ce journal prétend que nous faisons fausse route.

On ne paraît pas avoir compris à Winnipeg le sens de notre enquête. Il ne s'agit plus de savoir si les nôtres dans Pontiac ont des griefs contre l'autorité civile et religieuse. Il est établi hors de tout doute qu'ils ont souffert et qu'ils souffrent. L'enquête que nous allons entreprendre n'a donc pas pour but de découvrir le mal, mais bien d'établir des responsabilités. Nous allons montrer du doigt les coupables quelle que soit leur fonction. Et nous appellerons un chat un chat et un évêque un évêque, que cela plaise ou non aux timorés de la *Liberté et le Patriote*.

Le rédacteur anonyme de l'article paru dans ce journal prétend que c'est M. Pierre Vigeant qui aurait écrit l'éditorial que l'*Action nationale* a publié sur le sujet en sep-

tembre. Erreur. C'est le directeur de la revue qui, neuf fois sur dix, rédige ces éditoriaux.

La *Liberté et le Patriote* a la phobie de M. Vigeant. Tout ce qui s'appelle Vigeant, ou qu'on croit s'appeler Vigeant, lui suggère des commentaires désagréables, qui vont jusqu'à l'injustice. On feint d'ignorer que M. Vigeant a des titres nombreux, et toujours actuels, à la reconnaissance de ses compatriotes.

Ce journal joue un rôle important dans l'Ouest canadien. Serait-il moins efficace s'il trouvait parfois le moyen de faire un compliment, si minime soit-il, au *Devoir* ou à l'*Action nationale* ?

Le directeur de ce journal ne pourrait-il témoigner à nos rédacteurs la même indulgence dont il fait montre chez lui envers les gens de langue anglaise ?

**BON CONSEIL DE  
M. PELLETIER**

Le rédacteur en chef adjoint de l'*Action catholique*, M. Charles Pelletier, vient de proposer que les villes de la province de Québec perpétuent le souvenir des fêtes acadiennes en donnant "à quelque lieu géographique un nom qui rappellerait la renaissance acadienne et les admirables leçons de fidélité qui s'en dégagent".

La suggestion de M. Pelletier, que nous approuvons sans réserve, englobe aussi les gouvernements fédéral et provincial. Voici ce qu'il écrivait récemment à ce sujet :

*"Le gouvernement provincial pourrait aussi baptiser de la sorte une artère importante, peut-être l'une de celles qui nous relie à nos voisins du Nouveau-Brunswick. Nous désignons habituellement*

*nos routes par de simples numéros, ce qui fait terriblement impersonnel. Tout compte dans la publicité touristique et un beau nom acadien aurait une attirance infiniment plus grande qu'une froide abstraction mathématique.*

*"Enfin, le gouvernement canadien lui-même devrait mettre l'idée à profit. Ce serait une excellente façon de réparer l'erreur qu'il a commise en refusant de commémorer par l'émission d'un timbre le bicentenaire acadien. Il vient justement d'annoncer la construction d'un nouveau pont pour relier Montréal à la rive sud. Comment désignera-t-on cet ouvrage ? Craignant qu'on ne nous place encore devant un fait accompli, comme dans le cas du nouvel hôtel des Chemins de Fer Nationaux à Montréal, des confrères y sont déjà allés de leurs suggestions. Le nom c'est évident, devra être historique et français. Ne serait-ce pas ajouter à son charme et à sa puissance d'évocation que de lui conférer en plus, une saveur bien acadienne ?"*

**NOUS GAGNERONS...  
LA PLUME À LA MAIN**

On est porté parfois à sous-estimer l'importance ou l'influence des lettres que nous envoyons à nos hommes publics.

Le président du Comité exécutif de la ville de Montréal, M. Pierre Des Marais, a dit qu'il avait reçu "des centaines de lettres de protestation" contre la disparition du mot "arrêt" sur les signaux de la ville de Montréal. Cela a suffi pour qu'il décide de revenir à l'ancien système bilingue.

M. Georges Marler, ministre fédéral des transports, a dit qu'il a été impressionné par le nombre de lettres qu'il a reçues en faveur du Château Maisonneuve.

Ces deux exemples devraient nous pousser à l'action. Dans le premier cas, nous avons gagné et dans le deuxième nous gagnerons aussi... la plume à la main.

Vous pouvez faire votre part pour cela, en écrivant à M. Gordon, président du CNR, pour lui demander justice. Votre lettre, qui s'ajoutera à des milliers d'autres, finira par peser suffisamment pour emporter toutes les objections qui retardent encore notre victoire.

Voici, à ce sujet, le conseil que donne le *Chroniqueur*, bulletin de la SSJB du diocèse de Saint-Hyacinthe :

*"Il faut agir vite. Chaque jour, chaque heure, chaque minute nous éloigne de la victoire possible. On a commencé de fabriquer la vaisselle qui sera utilisée à l'hôtel Queen Elisabeth. De même pour les serviettes, la literie, les livrées des employés futurs, et le reste. Il en coûtera beaucoup pour ne pas utiliser ce matériel, une fois qu'il sera livré à l'hôtel. Et s'il en coûte deux millions de dollars pour agir ainsi, nous perdons des chances.*

*"A nous d'agir, de presser les choses, pour que l'on arrête la production de cette marchandise. Comment agir ? Nous l'avons dit : presser le Parlement de prendre position. C'est une attitude que nous pouvons prendre, à la veille des élections de 1957..."*

**PRÉPARONS LA  
BELLE SAISON...**

Pourquoi parler de belle saison quand l'hiver est à nos portes ? Parce que même si l'été 1956 est encore loin il faut dès maintenant s'y préparer. Un peu comme ces fabricants qui confectionnent des vêtements chauds en été et des costumes de bain en hiver... Préparons-nous donc pour une saison 1956 de tourisme prospère et française.

Le Comité de refrancisation de l'*Estrie*, qui est fort actif, vous donne les conseils suivants :

- 1 — *Donnons à nos villes et villages une physionomie vraiment française.*
- 2 — *Embellissons nos bâtisses; prenons, chaque année, un peu de temps pour rendre coquettes nos maisons de campagne.*
- 3 — *Enlevons les laideurs qui déparent nos routes. Quelles sont ces laideurs ? A chacun de les voir dans son milieu.*
- 4 — *Exigeons le respect du goût français dans nos hôtels et nos auberges.*
- 5 — *Faisons campagne pour que ces endroits publics soient décorés et ornementés selon le goût français.*
- 6 — *Faisons campagne, aussi, pour que nos hôteliers n'exigent pas des taux exorbitants de nature à chasser le touriste.*
- 7 — *Assurons, dans chaque localité, la fondation de comptoirs ou petits magasins d'artisanat où les gens de chez nous écouleraient des*

*produits que les touristes enlèveraient rapidement.*

- 8 — *Faisons disparaître des boîtes à musique des hôtels et restaurants les disques de "crooners" américains que nous ferons remplacer par de bonnes chansonnettes françaises et canadiennes.*
- 9 — *Organisons, partout où il est possible, des concerts d'été en plein air de façon à attirer les touristes.*
- 10 — *Faisons revivre les coutumes d'autrefois qui plairont à l'étranger et lui feront goûter les charmes de la vie canadienne-française.*
- 11 — *Le tourisme est une richesse : sachons la ménager, la cultiver pour qu'elle rapporte au centuple."*

Si c'est vrai que "le Québec est une Nouvelle-France" il faut que cela paraisse ailleurs que dans nos manuels d'histoire.

Que diriez-vous, par exemple, de fonder un Comité de refrancisation dans votre localité ? Vous feriez un travail utile et probablement passionnant pour vous et vos auxiliaires.

**ON DEMANDE  
20 PARRAINS**

Nous avons reçu à la Ligue d'Action nationale une liste de vingt Canadiens français de Maillardville, de Vancouver et de New Westminster qui aimeraient recevoir l'*Action nationale*. Ces personnes n'ont presque rien de français à se mettre sous l'oeil et ne paraissent pas

avoir le moyen de déboursier le prix d'un abonnement à notre revue. Je serais donc reconnaissant à ceux qui voudraient m'adresser un chèque de \$3.00 pour que nous puissions abonner ces gens-là. Il nous faudrait vingt parrains.

Prière d'adresser les chèques comme suit : Pierre Laporte, RE : Parrains Action nationale, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Merci d'avance à vous qui m'enverrez votre chèque.

#### **LES ABONNEMENTS**

Dans une autre page vous trouverez le résultat à ce jour de notre campagne d'abonnements. Vous connaissez le mot d'ordre : Un nouvel abonné par lecteur. Si vous avez fait votre part, merci. Dans le cas contraire utilisez la carte que nous avons placée dans le numéro d'octobre de la revue. Il nous faut 1,500 abonnés nouveaux; nous les aurons si vous voulez. Pour le moment il nous en manque encore près de 900. Alors, au travail.

#### **NOS COLLABORATEURS**

Nos lecteurs connaissent bien nos chroniqueurs actuels. M. Jean-Marc Léger nous parle de la rencontre des intellectuels de langue française à Ste-Adèle. M. Guy Frégault, de l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal, nous livre le texte de la causerie, très enrichissante, qu'il a prononcée à Ste-Adèle. M. François-Albert Angers, notre président, nous parle du sujet le plus important peut-être au Canada français : l'économique.

C'est une application pratique du mot d'Edouard Montpetit : "Emparons-nous des cordons de la bourse". Claude Sylvestre, nous parle du cinéma et Paul-Emile Gingras, d'éducation. Jean Blain, professeur au collège Jean de Brébeuf, prend charge de la chronique littéraire. Nous offrons aussi à nos lecteurs un texte de l'hon. Antoine Rivard, sur l'importance de garder notre autorité sur l'organisation de nos professions dans le Québec.

**LES ALLÉES  
ET VENUES DU  
DIRECTEUR**

Quelques conférences en octobre : au collège de l'Assomption, à l'occasion d'un conventum; devant l'Association des principaux de langue française de Montréal; à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal et au collège de Saint-Jean, devant les élèves. A tous, sauf aux invités de la Faculté des sciences, j'ai parlé du rôle que devra jouer le Canadien français dans la société canadienne de demain. A l'Université on m'avait demandé de brosser un tableau de l'état actuel des relations fiscales entre Ottawa et le Québec.

Profitons-en pour dire que la vente de *l'Action nationale* va bon train dans nos collèges et à l'Université. Nous sommes passés de quelques copies au début de l'an dernier à près de 1,000 actuellement. Plusieurs collèges sont entrés dans la ronde cette année. A l'Université de Montréal cela va de mieux en mieux, grâce à une équipe dynamique et dévouée.

# *entre 4 yeux*

*par Antoine Rivard*

## RESTONS MAITRES CHEZ NOUS

Le solliciteur général de la province de Québec, M. Antoine Rivard, est un défenseur bien connu des lois françaises au Canada. Il a aussi fait ses preuves dans la lutte pour l'autonomie. Voici, à ce sujet, les propos judicieux qu'il tenait récemment devant le congrès de l'Association des médecins de langue française d'Amérique, à Montréal.

### **Province française**

La province de Québec n'est pas une province comme les autres. Elle est le centre et le foyer de la culture française en Amérique du Nord. La constitution qui nous régit a été rendue nécessaire par ce particularisme ethnique des Canadiens de langue française

dont la majorité s'est groupée sur les bords du St-Laurent et elle a donné à l'Etat québécois une juridiction exclusive dans les domaines où il est essentiel que l'esprit, les moeurs, le coeur et l'âme de notre peuple soient protégés.

Parmi les droits qui nous sont ainsi reconnus par l'Acte

constitutionnel, se trouve celui d'avoir dans la province une juridiction exclusive en tout ce qui concerne l'établissement, l'organisation et la réglementation des professions.

#### **Garder le contrôle**

Notre façon de vivre et de penser, la croyance et la religion de la majorité des Canadiens français, la langue que nous parlons, nos méthodes d'enseignement, les disciplines scientifiques auxquelles nous nous soumettons, font partie intégrante de notre caractère national et sont essentiels à notre survivance. C'est pour cela qu'il nous faut garder le contrôle absolu de l'organisation et de la réglementation des professions libérales, y

compris la profession médicale.

L'avocat de la province de Québec n'est pas et ne doit pas être comme les autres. Le médecin québécois doit également demeurer différent de celui des autres provinces. La science médicale peut être universelle, mais les méthodes de l'appliquer, les conditions d'hospitalisation, les systèmes de recherches et d'études doivent être conformes à nos moeurs, à l'esprit de synthèse de la science française, à l'élévation de pensée, à l'abnégation et au désintéressement matériel de l'école à laquelle vous appartenez.

**Antoine Rivard.**

---

**En marge des  
"JOURNÉES DE STE-ADÈLE"**

**des illusions**  
qui peuvent être  
**mortelles**

*par Jean-Marc Léger*

"L'union de deux partenaires de force par trop inégale ne peut pas ne pas apparaître aux yeux du plus faible comme une forme subtile d'abdication".  
R. Aron, "L'âge des empires."

Convoquée à une heure où le fédéralisme canadien traverse une crise aiguë et à la veille d'une importante conférence fédérale-provinciale, la deuxième session de l'Institut Canadien des Affaires Publiques offrait par son thème et la classe de ses participants, un intérêt capital.

Peu de sujets, certes, pour accuser une aussi angoissante actualité que celui de ces journées, "le fédéralisme". Chacun éprouvait vitalelement qu'il s'agissait de bien autre chose que de l'examen théorique d'un type de régime politique, que de l'analyse des lois apparentes de son évolution. A l'heure où notre fédéralisme est de toutes parts mis en question, où aux voix qui clament son échec, d'autres répondent qu'il n'a jamais été effectivement appliqué, chaque participant, du conférencier au

simple auditeur, sentait la portée d'un débat susceptible d'avoir des conséquences directes sur le salut de nos valeurs les plus intimes.

On voudrait n'avoir qu'à se féliciter de cette rencontre, à signer les résolutions qui s'en sont dégagées. Il apparaît pourtant difficile de souscrire sans réserve à des prises de position où la générosité a laissé parfois trop mince sa part à la lucidité, à une attitude qui soucieuse d'embrasser la réalité "canadienne" a peut-être eu tendance à négliger cette réalité primordiale qu'est la réalité canadienne-française.

Mais avant d'esquisser cet examen, il est un certain nombre de choses qu'il convient de dire à propos de l'Institut et de cette récente session.

Et tout d'abord, nous avons tous, comme Canadiens français, un tribut de gratitude à l'endroit de ceux des nôtres qui ont créé cet Institut Canadien des Affaires Publiques. Jusque-là, il n'existait vraiment, pour aborder l'étude des grands problèmes politiques et de leurs implications, que des organismes anglo-canadiens. Et mes amis de l'Institut dussent-ils me le reprocher, je dirai qu'en nous donnant ce nécessaire organisme, ils ont posé un geste d'authentique nationalisme. Ils nous ont dotés d'un nouvel et précieux instrument de travail, d'un lieu périodique de rencontre susceptible à la fois d'exprimer et d'accroître notre maturité politique.

Il y a plus : c'est l'esprit qui a présidé à la création de l'Institut. L'an dernier comme cette année, ce sont toutes les tendances qui ont eu l'occasion de s'exprimer à la tribune, dont la portée est encore accrue par le concours obtenu de la Société Radio-Canada. Surtout, on

a su jusqu'à maintenant conserver aux rencontres un climat de liberté et de franchise, auquel, est-il besoin de le dire, nous ne sommes guère habitués dans cette province.

Il importe également de souligner la qualité des travaux et des interventions, au cours de cette dernière session. On peut trouver normal que des conférenciers soignent leur texte, tentent de serrer de près leur sujet et de l'exprimer dans une langue élégante. Mais pour ma part, j'ai rarement entendu, tout au long d'une pareille rencontre, l'ensemble des participants intervenir aussi fréquemment, témoigner d'une telle qualité de réflexion, et surtout le faire constamment dans une langue aussi soignée.

En d'autres pays, je sais bien, il paraîtrait assez incongru de se réjouir de ce que les participants à une session d'étude s'expriment correctement. Mais chez nous, où même les universitaires manient une langue qui ne présente avec le français qu'une douteuse parenté, c'est une agréable surprise, et quel réconfort ! d'entendre, pendant trois ou quatre jours, aussi bien dans les réunions de commissions que lors des séances plénières, des hommes qui sans affectation aucune, parlent simplement, honnêtement, un français correct. Ce n'est pas la moindre victoire à inscrire à l'actif de l'Institut.

### **Fausse orientation ?**

Pour toutes ces raisons, l'Institut est incontestablement appelé à jouer éventuellement un rôle de premier plan dans l'orientation de la pensée politique au Canada français, à influencer de plus en plus une large fraction de la jeunesse, dans tous les milieux. C'est

assez dire la responsabilité qui est celle de cet organisme et l'intérêt vigilant que nous devons accorder à sa démarche.

Or, si je m'en tiens à la seule dernière session, je ne pense pas que l'orientation générale qui paraît actuellement se dégager de l'Institut doive être acceptée comme valable pour l'avenir du Canada français. Ce n'est pas tellement les conclusions de la session que je discuterais qu'une attitude générale d'esprit où, sous prétexte de rénovation et de réalisme, on va jusqu'à mettre en question certains des fondements du Canada français. On paraît lier, au départ, nationalisme et autonomie avec stagnation, réaction, chauvinisme et on tire de là un ensemble de positions qui se veulent "progressistes" et "pan-canadiennes".

"Le réalisme": comme un leitmotiv, il revenait, implicite ou exprimé, dans nombre des exposés et des interventions. Réalisme, c'est-à-dire admission des conditions qui nous sont faites par l'économie, la géographie et la politique; non seulement admission de l'évolution mais participation à cette évolution, effort pour en tirer le maximum d'avantages tout en s'efforçant de préserver non seulement pour nous mais pour l'ensemble canadien, nos valeurs culturelles.

Il était aisé de sentir chez un certain nombre des participants, à la fois la crainte de paraître "dépassés par les événements", la volonté systématique de se lier aux "forces de progrès", d'être dans le courant de l'Histoire et, en même temps, une certaine nostalgie de la puissance, une honte inavouée d'appartenir à un groupe minoritaire forcément en position constante de

revendication et, corollairement, un effort pour nier cet état minoritaire, pour s'intégrer à l'ensemble pan-canadien, en assumer comme siennes la prospérité, la puissance et la richesse, en somme, "des Canadiens auxquels s'ajoutent cette particularité d'être de langue et de culture françaises".

Ce qui, pour nous nationalistes, nous apparaît évident : l'existence d'une nation canadienne-française — ne l'est point autant, ne l'est même pas du tout pour plusieurs de ceux qui étaient à Ste-Adèle. Il n'est pour eux qu'une nation canadienne, formée de divers éléments dont deux grands groupes culturels, le français et l'anglais, qui doivent s'enrichir mutuellement par une collaboration toujours plus étroite, des échanges toujours plus intenses.

Le drame que nous voyons dans la situation pathétique d'une nation sans Etat à laquelle il importe de rendre la plus large mesure possible de maîtrise de son destin sur tous les plans, ce drame, ils le voient plutôt dans l'absence réelle d'intégration des Canadiens français au fédéralisme canadien, dans le refus du dialogue, dans le repliement sur soi-même, toutes attitudes par lesquelles nous nous placerions délibérément hors de l'histoire.

D'où la question, capitale selon certains : "Pourquoi, les Canadiens français, paraissent-ils sans cesse avoir peur ? Pourquoi ne pas jouer à fond, loyalement, la carte fédérale" ? Plusieurs des intervenants ont déploré, par exemple, que les Canadiens français soient constamment sur leurs gardes devant Ottawa, que la moindre proposition du gouvernement fédéral au lieu de susciter leur coopération confiante, les trouve méfiants,

enclins à la plus grande réserve, en somme que le Québec semble voir en Ottawa plus un gouvernement étranger, voire ennemi que le gouvernement national où les Canadiens français peuvent, s'ils le veulent, jouer un rôle de premier plan.

Et, d'ajouter d'autres, à supposer que nos droits soient effectivement menacés, c'est par une politique de présence totale à Ottawa que nous saurons les faire respecter; c'est par une participation entière à la vie fédérale que nous serons mieux en mesure de défendre le fait français d'un bout à l'autre du pays, comme de percevoir dans l'intérêt de notre progrès social et culturel la part d'impôts qui nous revient, puisque de toute façon nous contribuons à l'économie du pays comme tous les autres Canadiens.

"Et puis, a dit quelqu'un — par ailleurs, un des plus brillants et des plus sympathiques participants — serons-nous toujours des "empêcheurs de danser en rond" ? C'était poser tout le problème de l'existence d'un "bien commun canadien" et, au-delà, de la priorité, pour les Canadiens français, de Québec ou d'Ottawa. Pour nombre de participants la réponse ne paraît pas faire de doute et ils n'ont pas hésité à proclamer que "le bien commun canadien l'emporte indéniablement sur le bien du seul Québec, lorsque d'aventure, il y a ou il paraît y avoir conflit entre les deux".

Peut-être voit-on mieux maintenant pourquoi j'écrivais plus haut que la tendance qui semblait majoritaire à cette session de l'Institut ne peut être valable pour l'orientation du Canada français. Entre la volonté éperdue d'unité canadienne, d'une part, le souci de "réalis-

me" et "d'efficacité", de l'autre, que devient le salut de la nation canadienne-française ?

### **Et d'abord, un Québec puissant**

Car les négations n'y changeront rien : cette nation existe et avec elle notre devoir profond, inéluctable, d'en assurer la permanence et le salut. Poser le fait d'une seule nation canadienne, d'une priorité du gouvernement fédéral en tant qu'expression de cette nation, d'un "bien commun canadien" qui doit prévaloir sur celui du Québec, c'est, qu'on le veuille ou non, opter pour la démission, c'est jouer la carte de l'unitarisme.

Il est une forme de réalisme qui plonge étrangement dans l'irréel et nous en avons là un éloquent exemple. Car, à long terme, il entraîne précisément la perte même de ce que l'on prétend vouloir sauver. En fait, ces réalistes sont pour une large part des idéalistes qui misent uniquement sur la loyauté, la bonne foi du partenaire oubliant que, celles-ci fussent-elles entières, rien n'empêchera que le Canada français soit supprimé de l'Histoire si ne persiste pas un Québec puissant. Consentir à son affaiblissement politique, c'est en même temps jouer précisément contre le Canada puisque, on l'a assez répété à la session, c'est de la présence d'un élément français vigoureux que notre pays tire sa singularité.

Le jour où dans ce pays on a opté pour un régime de type fédéral, on a consenti à une moindre efficacité technique pour une seule grande "efficacité humaine". Voilà ce qu'on oublie trop aisément. Nul ne contestera que du simple point de vue technique, un régime de

type unitaire avec, au besoin une décentralisation régionale d'ordre administratif, est plus efficace : un Canada qui serait uni-ethnique devrait naturellement s'y orienter. Mais aussi longtemps que deux grands éléments ethniques dans ce pays entendront vivre et progresser, le fédéralisme authentique ou du moins la mesure de fédéralisme que nous avons préservée, restera la loi fondamentale.

Car, on l'oublie aussi, le fédéralisme canadien, c'est bien moins la réunion d'un certain nombre d'anciennes colonies, de provinces que celle de deux nations. Et si notre fédéralisme traverse une crise, c'est justement que l'un des partenaires est par rapport à l'autre dans un tel état de puissance (numérique et économique) que l'équilibre indispensable à tout fédéralisme s'en trouve détruit, que l'élément le plus faible se sentant davantage menacé est davantage porté à la méfiance, que cette méfiance se substitue à ce qui n'est que salutaire tension tant qu'un relatif équilibre subsiste.

Ce qui vicie la fédération canadienne, c'est qu'elle renferme un seul Etat français devant neuf anglais; que l'élément français ne compte que pour 4 millions d'individus contre 11 millions; que ce même élément ne détient que 9% des richesses du pays, quand l'autre détient presque tout le reste ou en tout cas que ce reste est en mains étrangères. Et voici, qu'au nom de motifs d'ordre technique, peut-être bien valables, probablement valables dans une optique pragmatique, au nom de "l'efficacité", on voudrait encore affaiblir l'élément minoritaire en l'amenant à céder certains droits sous prétexte que la situation du monde actuel appelle ces modifications.

Là, oui, peut-être est la voie d'une grande nation canadienne mais qui ne serait plus qu'une nation "canadian", pour reprendre l'expression de Michel Brunet. Tout ce qui affaiblit le Québec prépare la voie à la disparition lente du Canada français et à la suppression d'un fédéralisme qui ne sera guère plus utile le jour où la présence française en ce pays ne sera plus qu'un souvenir.

Cette "peur" des Canadiens français, comment refuser d'admettre qu'elle est singulièrement justifiée, comme leur méfiance est nécessaire ? Prôner aujourd'hui pour l'ensemble des Canadiens français une participation massive à la vie canadienne au large sens du terme, inviter les nôtres dans leur ensemble à intensifier les contacts de tous ordres avec les Anglo-Canadiens, c'est proprement appliquer une politique de suicide. Car les nôtres ne sont pas prêts à de pareils contacts. Placer aujourd'hui un Canadien français type dans un milieu anglo-canadien, l'y laisser dix ans : qui soutiendra qu'on retrouvera un Canadien français ?

### **Salut culturel et économique**

Alors, nous réplique-t-on, c'est reconnaître l'échec de toute une tradition, de tout un enseignement ! Eh oui ! — comme l'a si justement dit le R.P. Lévesque, dans un remarquable exposé, c'est d'abord chez nous qu'il faut commencer à posséder la langue et la culture françaises. Et ici, pratiquement tout est à faire. Avant de prétendre rayonner, il faut d'abord porter au moins un peu en soi ce qu'on veut diffuser.

De ce point de vue, je pense bien que les nationalistes acceptent l'exposé du père Lévesque, à la condition de

le compléter par les attitudes qu'il appelle sur les plans de la politique, de l'économique et du social. Une entreprise de salut culturel est une partie de l'entreprise de salut national : elle implique une action salvatrice, c'est-à-dire d'abord la reprise en mains d'une large partie de notre économie, une politique sociale généreuse et alors il sera possible d'amener ce peuple à la pleine conscience de lui-même.

Quand nous aurons fait tout cela — cela d'abord et seulement — alors nous pourrons songer à engager le dialogue. Non sans avoir en premier lieu obtenu un réaménagement de la constitution dans un sens largement décentralisateur.

Alors, nous serons en mesure, redevenus un partenaire d'une certaine importance, de refaire un vrai fédéralisme canadien. Tout en conservant la primauté sur tous les plans au Québec qui est le lieu de nos valeurs fondamentales.

On comprend mal que ceux-là même qui entendent tout ensemble sauver le fédéralisme canadien et assurer le rayonnement de la langue et de la culture françaises ne voient pas qu'avant toute chose, il faut oeuvrer au salut même du Québec dont la faiblesse fait celle de de la fédération; qu'il faut oeuvrer au sein même du Québec pour un changement radical des conditions qui y prévalent. On voit mal que des Canadiens français ne trouvent pas là une tâche suffisamment urgente et exaltante, dont toutes les autres ne peuvent être qu'un complément.

# NOTRE LITTÉRATURE

## CHAÎNES

de Jean Filiatrault

*Prix du Cercle du Livre de France — 1955*

Le risque était grand de bâtir un roman sur un rien d'intrigue, avec un minimum d'artifices, autour d'un nombre restreint de personnages, privés de milieu et dépouillés de toutes caractéristiques individuelles, hormis une dominante d'ordre psychique sur laquelle va se centrer toute l'action. Le risque était grand car les atouts étant si peu nombreux et d'un maniement si délicat, il semble qu'un simple gauchissement de l'éclairage eût suffi à faire sombrer le roman dans la plus morne insignifiance.

Jean Filiatrault s'en est cependant tiré avec beaucoup d'adresse. Sans être une réussite à tous égards, son récent ouvrage, que vient de primer le jury du Cercle du Livre de France, a l'immense mérite de mettre en valeur des qualités peu communes dans notre littérature romanesque : la densité et la puissance d'évocation.

Voilà qui nous assure déjà que l'auteur de *Chaînes* possède l'étoffe d'un véritable romancier. Il réussit sans procédés apparents, sans surcharges, sans jeux de cou-

lisses à créer et à maintenir une atmosphère qui enveloppe à la fois ses personnages et ses lecteurs, s'alourdit jusqu'à les étouffer et ne les libère qu'à la fin alors que la tension est brisée par l'incidence de l'événement-clef : l'irruption dans la conscience du personnage central d'une tendance morbide jusqu'alors obscure et qui est le pivot de tout le récit. C'est en raison de ce processus de développement qui met l'accent sur l'atmosphère qu'on a déjà, non sans justesse, situé l'auteur dans le sillage des Mauriac et des Julien Green. Mais il y a d'autres points communs : l'extrême dépouillement du récit, par exemple, et surtout "l'intériorité" complète du drame. L'affiliation, quoique lointaine et imparfaite, est évidente. Par ailleurs, il semble indéniable que ces caractéristiques d'unité et de densité dans l'oeuvre de Filiault constituent une innovation pour nos lettres canadiennes. On ne saurait disputer à l'auteur une place dans l'histoire de nos courants littéraires, même si on se refuse à le hisser à notre modeste panthéon.

Mais revenons à *Châines*. L'ouvrage consiste en deux nouvelles, la *Chaîne de feu* et la *Chaîne de sang*, unies par un même thème fondamental et par la présence d'un élément commun : un chat dont l'étranglement, dans chacun des récits, servira d'exutoire à la passion malade des deux personnages principaux.

Les deux nouvelles se réduisent à un dialogue entre mère et fils, dialogue intime jusqu'à devenir incestueux. Dans la *Chaîne de feu*, le drame se noue dans le coeur d'une veuve dont l'existence tout entière est centrée sur l'être de son fils. L'amour dégénère en une passion sourde et obscure, un envoûtement déréglé qui ne supporte aucun

partage. La mère tente d'éloigner la fiancée de son fils, acceptant, pour y parvenir, la colère, les mots injustes et jusqu'à la haine de celui-ci. La vie entre eux devient intenable : bouderies, crises de nerfs, silences prolongés, paroles dures, pendant qu'au-dessus de cette existence pénible flotte sans cesse l'atmosphère trouble de l'amour incestueux qui n'ose pas se reconnaître. Il affleure finalement la conscience alors que la mère, au bras d'un amoureux passionné, étreint l'image de son propre fils.

Dans la *Chaîne de sang*, le drame est inversé. Un fils névrosé, pour la libérer de ses souffrances, tue sa mère par amour. Enfermé dans une maison de santé, il écrit une longue lettre à son père dans laquelle il explique la "logique" de son action. A la fin, sa guérison le force à affronter la vérité et l'accule au suicide. Ici, le climat psychologique n'est pas aussi chargé, d'abord parce que la narration suit les événements, ensuite parce que dès le début, le personnage central est atteint d'une maladie telle qu'elle justifie, si l'on peut dire, son action.

A remarquer toutefois que le personnage de la mère, dans la première nouvelle, bien qu'il soit plus sain, n'en reste pas moins un cas uniquement pathologique, et que jamais les problèmes qu'il pose n'accèdent au plan moral. Par quoi, Filiatrault s'éloigne de Mauriac et de Green pour qui le drame a si souvent une saveur de péché.

L'auteur de *Chaînes* qui nous a donné *Terres stériles* dans lequel une fille est hantée jusqu'à la folie par la présence de son père, semble se complaire dans l'exploit-

tation des déformations psychiques qui entraînent l'irresponsabilité. Ses ouvrages ne dégagent aucune sympathie et, sous la pénible cruauté de ses personnages freudiens, se cache la volonté non moins cruelle de l'auteur qui refuse d'intervenir pour que ses lecteurs puissent de temps à autre respirer à l'aise. Il est trop tôt pour donner des conseils, mais il est certain que quelques autres ouvrages de la même trempe feront protester la critique qui réclamera alors, comme naguère de Mauriac, des personnages qu'elle puisse aimer.

Autre réserve : Filiatrault, avons-nous dit, possède l'étoffe d'un bon romancier, mais il n'en maîtrise pas encore tout à fait le métier. Il semble qu'à plus d'un endroit, l'expression, au sens le plus large du terme, ne colle pas au drame, qu'elle se laisse parfois saisir comme une ajoute. En bref, elle n'informe pas toujours la matière de l'oeuvre. Est-ce négligence ou lassitude ? Quoi qu'il en soit, il est malheureux qu'un ouvrage admirable par des qualités si rares chez nous donne l'impression, en certaines de ses parties, de manquer d'achèvement.

Mais au total, il reste que son auteur méritait bien la publicité que vient de faire autour de son nom le Cercle du Livre de France, publicité qui, sous un dehors combien appréciable, cache néanmoins de terribles exigences pour l'avenir.

*Jean Blain*

## **BONNE ENTENTE: RÉALITÉ, ESPOIR OU DANGER?**

La télévision canadienne avait invité le directeur de la revue au programme : "Le fond de votre pensée". Pierre Laporte a été interrogé par Gérard Pelletier. Voici quels propos ils ont échangés.



*Gérard Pelletier* — On dit que depuis la guerre, on l'entend répéter partout, il est né dans le Canada anglais, chez les Canadiens de langue anglaise, un nationalisme qui est un fait nouveau pour eux; un nationalisme qui serait né de leur souci de se distinguer des Américains, qui, depuis la guerre, sont extrêmement puissants et menacent de les englober eux aussi. Est-ce que vous croyez que c'est vrai et est-ce que cela pourrait contribuer à un rapprochement ou à des relations plus harmonieuses entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française ?

*Pierre Laporte* — Je suis tout à fait convaincu que c'est là où le Canada français et les Canadiens français peuvent jouer un rôle de premier plan au pays. J'ai souvent déclaré dans des conférences que si nous n'avions pas le Canada français, des citoyens de langue française, pour faire du Canada un pays différent des Etats-Unis, nous aurions la même culture, le même cinéma, la même littérature, la même langue. Tout deviendrait alors semblable, et je me demande pourquoi moi, Canadien, je paierais de \$500 à \$1,000 dollars de plus pour une automobile, ou pourquoi le fermier de l'Ouest donnerait

\$2,000 ou \$3,000 de plus pour ses immenses machineries. Pourquoi cette frontière pécuniaire quand la frontière culturelle n'existe pas ? Autant abattre le mur et tout unifier. Pour éviter cela, il faut que le Canada ait une personnalité qui nous justifie de faire des sacrifices d'ordre économique. C'est justement par la culture française, par la participation des gens de langue française à la vie canadienne que nous ferons du Canada un pays différent.

*Gérard Pelletier* — Mais justement alors, pour maintenir le Canada comme une nation distincte devant les Etats-Unis, qui sont tellement plus gros et tellement plus puissants que nous, est-ce qu'un rapprochement entre la population de langue anglaise et la population de langue française n'est pas extrêmement désirable ?

*Pierre Laporte* — Absolument ! Dans un débat, quand il dure, on finit par perdre de vue le sujet qui en a fait l'objet. C'est ainsi que pour bien des gens un "nationaliste" c'est un "séparatiste". Pourquoi ? parce que ces deux notions sont fréquemment juxtaposées. Et pourtant ce n'est pas du tout cela. Etre un nationaliste canadien-français, c'est au départ vouloir un Canada très grand. Pour lui, il n'est pas question de séparations ou d'isolationisme, mais simplement d'un Canada dans lequel il sera inclus.

*Gérard Pelletier* — Excusez-moi, mais peut-être vous ai-je tendu un piège !

*Pierre Laporte* — Je ne l'ai pas vu !

*Gérard Pelletier* — Tant mieux pour moi ! Mais alors, dans la lumière de ce que vous venez de dire, comment justifiez-vous ce que vous écrivez ici ? Vous parlez de

certains dangers que court la population de langue française au Canada, vous dites qu'il faudrait se préparer à des attaques, etc. Et vous déclarez, entre autres choses, je vous cite hors de contexte : "Nous préparer, cela veut dire bien des choses, d'abord refuser de nous laisser chloroformer par la bonne entente, — (si je vous comprends bien, entre le groupe de langue anglaise et le groupe de langue française), — elle n'existe pas. Il faut la souhaiter, y contribuer, mais sans trop d'optimisme et surtout sans en faire tous les frais. Je ne vous accuserai certainement pas, vous-même, de faire preuve de trop d'optimisme, dans ces quelques lignes en tout cas ! Comment conciliez-vous ce pessimisme avec votre désir de maintenir le Canada comme une nation distincte vis-à-vis des Etats-Unis ? Ne faudrait-il pas plutôt qu'il y ait le plus de bonne entente possible entre les deux nationalismes canadiens ?

*Pierre Laporte* — Vous connaissez la phrase de je ne sais plus qui : "On les réconcilia, ils s'embrassèrent et depuis ils sont ennemis mortels". Je voudrais, autant que possible, qu'on évite de nous réconcilier trop vite au Canada. Les discours de fêtes nationales, où l'on chante que tout va bien au Canada, que les Canadiens français et les Canadiens anglais s'entendent maintenant comme des frères, sont très jolis, mais résistent peu à l'examen des faits. Il y a quand même Maillardville !

*Gérard Pelletier* — Je pourrais enrichir votre point d'une autre citation. Elle dit : "Les garçons se battent et s'aiment, les filles s'embrassent et se détestent".

*Pierre Laporte* — C'est un peu cela.

*Gérard Pelletier* — Vous voudriez qu'on fasse comme les garçons ?

*Pierre Laporte* — Exactement. Je voudrais qu'on soit assez réalistes pour dire que depuis vingt-cinq ans, il y a eu du progrès, mais que nous sommes encore loin de l'entente cordiale.

J'ai assisté à des congrès nationaux de Chambres de commerce des jeunes, où j'ai vu de belles choses, des choses constructives.

*Gérard Pelletier* — Sur la collaboration ?

*Pierre Laporte* — Oui, sur une véritable collaboration. Mais ces gens-là, qui sont de mon âge, seront au timon des affaires ou de la politique dans dix ans, dans douze ans. Nous verrons alors du progrès; mais je ne veux pas qu'aujourd'hui, en 1955, on déclare : "Monsieur, vous êtes guéri". Le patient, on l'a si bien soigné qu'il mourra guéri !

*Gérard Pelletier* — Mais vous employez des mots forts quand vous dites : "Ne pas nous laisser chloroformer par la bonne entente".

*Pierre Laporte* — C'est le grand danger, le très grand danger.

*Gérard Pelletier* — Mais qu'est-ce que vous entendez par cela ?

*Pierre Laporte* — Je crains bien plus la guerre des sourires que l'autre. Vous savez, la poignée de main, le bon sourire, la soirée agréable passée ensemble... et qui ne règle aucun problème essentiel. C'est cela que je veux dire par "ne pas nous laisser chloroformer

par la bonne entente". Je me souviens d'avoir fait un voyage en Ontario, — c'était à Cochrane. — où les Canadiens français ont de gros problèmes à régler. Le curé de l'endroit nous a dit : "Ce qu'il nous faudrait à nous autres, c'est un autre Règlement XVII pour réveiller nos gens". Le malheur, apparemment, c'est qu'on ne voit plus les problèmes. Les gens se sourient, font partie des mêmes clubs et n'osent plus se quereller. Et les problèmes de base ne sont pas réglés. Le français reste plus ou moins hors la loi dans neuf des dix provinces canadiennes; les nôtres paient double et triple taxe. Et vous voudriez nous faire dire qu'il y a bonne entente ?

Comment voulez-vous qu'on parle sérieusement de bonne entente lorsqu'il y a au Canada une plaie purulente comme Maillardville ? Comment parler de bonne entente lorsqu'en Ontario il y a des problèmes scolaires graves ? Comment croire à la bonne entente quand, il y a quelques années à peine on a présenté le rapport Hope en Ontario ?

*Gérard Pelletier* — Oui, mais attendez-là, ce que je voudrais vous représenter, c'est que les sourires, les poignées de mains, vous admettez quand même qu'il y en a qui sont authentiques.

*Pierre Laporte* — Sans doute.

*Gérard Pelletier* — Vous reconnaissez qu'il y a une minorité de Canadiens de langue anglaise qui ont découvert le Canada de langue française et qui seraient prêts à se battre pour qu'il ne disparaisse pas ?

*Pierre Laporte* — Oui. Comme vous admettez qu'il y a peut-être une majorité de Canadiens français qui sont prêts à considérer ces choses-là comme des solutions.

On oublie trop que certaines gens cessent de voir les problèmes dès que vous les attaquez par le côté sentimental ou amical. Ils sont prêts à abandonner des choses essentielles. Pour être président, qu'on me permette de préciser, du Rotary Club, par exemple, on tolérera parfois que la Commission scolaire française crève de faim. C'est cela que j'appelle la guerre des sourires.

*Gérard Pelletier* — Mais quand vous dites, par exemple, que cette bonne entente n'existe pas, c'est une affirmation absolue. Moi, je ne peux pas me représenter un moment où elle existera intégralement. Alors jusqu'à ce moment là, qui ne viendra pas, elle existe plus ou moins. Je me dis aussi que pour arriver à une bonne entente, il va falloir qu'on construise couche après couche et qu'on s'entende sur un certain nombre de problèmes. Et le moyen d'y arriver, est-ce que ce n'est pas d'exploiter — remarquez que je suis tout à fait de votre avis et je pense qu'il faut défendre un certain nombre de choses, — mais est-ce qu'on ne devrait pas plutôt essayer d'étendre les relations quand elles sont lucides, quand l'entente est réelle ? Si petites qu'elles soient, est-ce qu'on ne devrait pas plutôt les étendre, que de dire qu'elles n'existent pas, ou qu'elles constituent une menace ?

*Pierre Laporte* — D'accord. Car ce que je voudrais tenter de faire comprendre, c'est que le nationalisme n'est pas une notion étroite, refermée sur elle-même, mais une chose aux dimensions mêmes du Canada.

*Gérard Pelletier* — Autrement dit, vous niez que le nationalisme s'installe sur des positions défensives ?

*Pierre Laporte* — Absolument.

*Gérard Pelletier* — Vous croyez qu'il y a des enquêtes à faire ?

*Pierre Laporte* — Oui. Pour être un véritable nationaliste canadien-français, on doit d'abord être un Canadien. C'est essentiel d'avoir le Canada comme objectif, à moins qu'on ne nous pousse hors de la communauté. Et lorsqu'on veut le Canada comme objectif, on doit cesser de penser à un Canada anglais, ou à un Canada français, mais penser à un Canada bi-culturel. Je n'accepte pas que ce Canada bi-culturel se limite à "la réserve québécoise" pour ce qui est du français.

*Gérard Pelletier* — Mais au fond, le Canada bi-ethnique dont vous parlez, c'est un Canada où dans n'importe quelle province un Canadien de langue française se sentirait aussi à l'aise que dans la province de Québec ?

*Pierre Laporte* — Oui, malgré que je trouve cela un peu vague. Je préférerais un Canada où n'importe quel groupe de langue française, non seulement se sentirait à l'aise, mais où il jouirait des mêmes droits que ses compatriotes de langue anglaise.



# L'ENSEIGNEMENT du FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS

par Jean-Paul Trudel

Nous aimerions dire un peu ce qui se fait aux Etats-Unis dans le domaine de l'enseignement de notre belle langue française, et, plus particulièrement, souligner l'excellent travail accompli par l'Association américaine des professeurs de français, désignée plus souvent par ses initiales, AATF, c'est-à-dire, *American Association of Teachers of French*.

Cette Association, qui a connu des difficultés au début, a été fondée à New-York en 1927. Il est réconfortant de constater quels formidables progrès elle a réalisés depuis une décade. En septembre 1946, elle comptait 2,326 membres; un an plus tard, 2,960. En 1947 seulement, 400 nouveaux membres ont joint ses rangs. Les effectifs dépassent maintenant 4,000 membres.

## Une revue

Mentionnons quelques-uns des avantages dont peuvent bénéficier les membres de l'Association américaine des professeurs de français. En tout premier lieu, il nous faut nommer la *French Review*, qui tire à 4,200 exemplaires et qui renferme assez souvent des articles rédigés entièrement en français. Nos lecteurs que la chose pourrait intéresser trouveront cette Revue à l'Université de Montréal, à la bibliothèque Saint-Sulpice, à la Municipale ou encore à l'Université McGill. Deux bibliothèques

ques de Québec, celle de l'Université et celle de l'Assemblée législative, mettent également cette *French Review* à la disposition des lecteurs.

### Correspondance

Dans le but de faciliter et de promouvoir les relations épistolaires entre les écoliers des Etats-Unis et ceux de la France, ou du Canada, l'Association a mis sur pied un service de correspondance grâce auquel plus de 8,000 noms ont été distribués en une seule année. L'Association maintient aussi un bureau de placement dont les membres peuvent profiter à titre tout à fait gratuit.

Chaque année, l'Association organise un congrès dans l'une des grandes villes de la République voisine. De telles assises revêtent un cachet des plus impressionnants puisque les 51 chapitres dont l'Association est constituée s'efforcent toujours de déléguer au congrès un ou plusieurs de leurs représentants venant des régions les plus voisines comme des plus éloignées. Un de ces congrès a eu lieu sur la côte du Pacifique, à San Francisco, et une bonne partie des séances ont eu lieu dans un couvent célèbre de la Californie dirigé par des religieuses de France, les Dames du Sacré-Coeur.

Pour prouver l'intérêt qu'elle porte à "l'Association des professeurs de français aux Etats-Unis", l'Université Laval avait délégué à ces importantes sessions deux personnalités aussi distinguées que Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur et secrétaire général de l'Université, et M. Luc Lacoursière, titulaire de la chaire de folklore à la Faculté des lettres de la même université. Monsieur

Lacoursière fut le premier conférencier du congrès, avec un travail fort remarqué sur *Les origines françaises de Paul Bunyan*.

### Méthode nouvelle

Un ancien président de l'Association américaine des professeurs de français, est M. Julian Harris, professeur à l'Université du Wisconsin, située à Madison.

M. Harris obtint son baccalauréat en Caroline du Nord, d'où il est originaire, puis, il étudia à l'Université Columbia, de New-York, qui lui a décerné les titres de M.A. et de Docteur (Ph.D.). Depuis 1943, M. Harris occupe les fonctions de chef du département de français et d'italien à l'Université du Wisconsin. La France lui est bien connue puisqu'il étudia à la Sorbonne de 1922 à 1924, après un été passé à Madrid. Il a fait depuis d'autres séjours à Paris.

M. Harris est l'auteur d'une méthode pour l'enseignement du français. Elle a été utilisée avec succès dans les cours donnés aux militaires durant la guerre. A l'heure actuelle, on s'en sert dans les cours réguliers donnés à l'Université.

Le soussigné peut parler en connaissance de cause de toute l'efficacité de la méthode en question, car il a eu l'avantage de pouvoir toucher du doigt, pour ainsi dire, les merveilleux résultats de ce nouveau procédé. Nous avons eu l'occasion de séjourner à la "Maison française", située sur le campus de l'Université du Wisconsin, dont M. Harris est le directeur. Nous avons été agréablement surpris de constater avec quelle faci-

lité ces étudiants, d'origine américaine pour la plupart, peuvent s'exprimer en notre langue.

Parmi les ouvrages publiés par M. Harris, mentionnons "Marie de France", "French Reader for Beginners", "Recueil de chansons de France" (épuisé), "Conversational French". Ces deux derniers volumes ont été écrits en collaboration.

Bien que l'Association américaine des professeurs de français ne compte que 4,000 membres inscrits, on estime à plus de 20,000 le nombre de professeurs de français dans les divers degrés de l'enseignement aux Etats-Unis, et dans l'ensemble des écoles, collèges, et universités de ce vaste pays. C'est le chiffre mentionné dans la circulaire publiée par le "National Information Bureau de l'A.A.T.F. (Am. Ass. Teachers of French), livraison de novembre 1950, vol. IX, No 1.

**Jean-Paul Trudel**





# L'ÉDUCATION

*par Paul-Émile Gingras*

## NOS LECTEURS DEMANDENT ...

La proposition, dans notre dernière chronique, d'un organisme de recherches sur nos problèmes d'enseignement, a provoqué quelques questions. Nous en sommes heureux, car le dialogue avec le lecteur est rare dans nos revues et c'est d'ailleurs un des buts de cette chronique, comme l'écrivait Pierre Laporte lorsqu'il la présenta, de permettre "aux éducateurs de faire connaître leurs opinions, leurs réactions et leurs suggestions".



***"Vous êtes optimiste de croire à l'efficacité d'un organisme de recherches qui serait rattaché à la politique provinciale. Pourquoi ne demandez-vous pas ce service à la Fédération des Collèges classiques ? ..."***

L'expérience de notre lecteur justifie probablement ses doutes. Il sait les commissions lentes et leurs rapports plus lents encore et souvent sans lendemain. Il se méfie de la sincérité et de la profondeur de l'intérêt qu'on porte à Québec en pratique à l'enseignement secondaire ou par ailleurs de l'ingérence encombrante qu'un tel organisme pourrait créer.

Je lui pose tout de même la question : Dans un moment de crise, l'Etat n'a-t-il pas un devoir grave de collaborer à la solution des problèmes d'éducation ? Il m'apparaît évident qu'une vaste enquête sur ces problèmes doit précéder les tentatives de réforme. L'Etat, à qui incombe en cette province la responsabilité de l'éducation, peut-il se désintéresser de cette enquête ?

On peut douter de l'efficacité d'un organisme provincial, comme on doute de la politique. Peut-on se taire alors et cesser de rappeler à l'Etat ses devoirs pratiques ? La récente expérience de la commission Tremblay, son influence sur l'opinion publique et sur l'attitude du gouvernement permettent encore de croire à l'efficacité de telles enquêtes. Et l'on sait l'influence des commissions fédérales d'enquêtes sur la politique d'Ottawa dans les arts et les lettres.

Quant à confier l'organisation de ces recherches à la Fédération des collèges classiques, j'y vois plusieurs objections.

Le problème déborde d'abord celui des collèges classiques; les écoles du second degré sont de nature multiple. J'imagine que cette jeune Fédération a de la besogne en reste à enquêter dans son propre champ d'action. Dispose-t-elle des hommes et des moyens financiers pour accomplir déjà cette seule tâche, on me dit que non.

Je verrais plutôt la Fédération entreprendre auprès des autorités provinciales les démarches — en collaboration avec les responsables d'autres secteurs de cet enseignement du second degré — pour obtenir la constitution d'un organisme provincial de recherches et lui offrir ses services.

La Fédération fait déjà sa bonne part de travail. Après le Mémoire, elle a organisé son secrétariat et engagé des techniciens qui sont à l'ouvrage. Les supérieurs de collèges se rencontrent. Si au personnel permanent du secrétariat et au Conseil de la Fédération s'adjoignait une sous-commission d'études, qui noyaute-rait les efforts individuels déjà éveillés dans les collèges, la Fédération apporterait tôt d'heureux correctifs à la situation des collèges classiques. (On y a sûrement pensé).

Mais ce travail concerne le domaine limité de l'enseignement des humanités, et, dans les collèges libres. L'organisme de recherches que nous proposons couvre un terrain plus vaste.



***"Le programme de recherches que vous proposez pour cet organisme m'apparaît vague et calqué sur un rapport américain. J'aimerais obtenir des précisions."***

A cette seconde question, je réponds d'abord qu'il ne relève pas d'une chronique d'élaborer un programme exhaustif des points de recherches, mais bien plutôt de l'organisme lui-même.

Qu'il soit un programme américain remâché, cela est partiellement vrai. Je crois cependant que les auteurs du rapport utilisé, celui de la Corporation Carnegie, ont posé des questions qui ne nous sont pas étrangères, sinon dans leur modalité.

Si des précisions peuvent cependant gagner plus de sympathie au projet d'un organisme de recherches, je m'en voudrais de ne pas les fournir. Ces précisions seront d'un ordre plus technique et l'on nous en excu-

sera. Au surplus, bon nombre de délateurs du cours classique, vivant du souvenir de leurs études collégiales d'il y a quinze et vingt ans, comprendront peut-être que les véritables problèmes sont réellement posés, qu'ils sont difficiles à résoudre.



Je classe en deux catégories ces problèmes : les uns sont d'ordre administratif; les autres, d'ordre académique. Les premiers sont mieux connus du public. Le Mémoire de la Fédération des collèges classiques a nettement posé celui des difficultés financières des collèges; le Comité de coordination de l'enseignement secondaire, le Père P. Angers, S.J. dans *Relations* ou M. Tremblay dans son volume nous ont alertés sur l'autonomie et la coordination de cet enseignement. Je ne signalerai dans cet ordre que deux questions, pour insister sur les problèmes académiques moins connus.

1. — Pénurie de personnel administratif. On rapporte que des universités étrangères bien organisées comptent 40% de leur personnel dans l'administration. Nos collèges y placent 5 à 10% de leurs hommes. Un supérieur, un directeur des élèves, un procureur-économiste, parfois un directeur des études, un ou deux hommes de service, et là se limite le personnel administratif. Heureux encore si ces mêmes hommes ne cumulent pas administration et enseignement. Dans ces conditions, leur temps est employé quasi exclusivement aux mille détails d'un entretien routinier. De mois en mois, d'année en année, est retardée l'étude des problèmes de base, la haute administration.

Cette situation, à de rares exceptions près, est un fait général. Sans doute le problème est-il lié à une pauvreté financière; inversement, la solution au problème d'argent aurait aussi été hâtée par une administration plus libre et moins préoccupée du quotidien. Quoi qu'il en soit, un personnel plus nombreux et plus libre se serait attaqué à de multiples problèmes, non-résolus encore, et qui ont causé pour une bonne part la désaffection du cours classique et les aventures des nouvelles formules d'enseignement secondaire.

Notons enfin que ce personnel insuffisant souffre par surcroît d'*instabilité*. On estime que le tiers environ des supérieurs de collèges se renouvelle chaque année.

2 — **Le personnel laïc.** Le problème est récent. La collaboration du personnel laïc, comme fait général, date des vingt dernières années près. Au nombre d'environ 300, les professeurs laïcs sont dispersés dans la cinquantaine d'institutions de la province. Inégalement préparés à leur fonction, ils ont encore peine à s'intégrer dans ces collèges dirigés par le clergé. Pour la majorité des collèges, ces engagements de laïcs sont le fait d'une nécessité dont on se serait volontiers passé. Sur le plan économique, on le conçoit, mais aussi sur le plan d'une collaboration désirable. Les laïcs ressentent profondément cette situation de mercenaires, imposée comme une fatalité à l'institution. Ils souffrent de ne pas entrer facilement dans l'équipe collégiale, d'être peu consultés, de se voir confinés à des postes secondaires. Et encore d'y vivre dans une insécurité sociale complète : absence d'assurance-santé, de fonds de retraite, de congé-maladie, de contrat à long terme, alors que leur traitement est disproportionné à leur fonction et que la carrière est courte.

Il y a eu sans doute un progrès notable, ces cinq dernières années. Certaines institutions en particulier se sont imposé d'onéreux sacrifices pour améliorer cette situation. Celle-ci demeure cependant un fait général.

Notez que je n'en fais pas reproche à des institutions pauvres autant que je signale l'existence d'un problème difficile.

Limitons-nous à ces deux précisions d'ordre administratif et venons aux problèmes d'ordre académique.



1 — **La motivation des élèves.** Tout le personnel enseignant vous dira la très grande difficulté qu'il rencontre au niveau des Eléments à la Versification — et souvent plus tard — à motiver profondément le travail de l'élève. Celui-ci se plie à des exigences de devoirs, de leçons mémorisées, d'examens, à un travail mécanique. On n'arrive point à susciter — et ceci de façon générale — un travail libre, une réflexion personnelle, un goût et une conscience de l'étude.

Est-ce le milieu social, l'inaptitude des maîtres, l'inexactitude des méthodes, la pauvreté du matériel scolaire qui empêchent cette motivation ?

La sélection des élèves est-elle au point ? On a généralisé la pratique des examens d'admission, des tests d'aptitudes. Certains collèges n'admettent que des candidats qui apparemment donnent de saines garanties de stabilité. Faute de motivation, quantité de talents connaissent malgré cette sélection l'échec scolaire.

L'orientation elle-même des élèves dans la vie post-collégiale est marquée par cette absence de motivation. On serait étonné de connaître le nombre d'échecs

à l'Université, échecs scolaires, échecs de vie chez un bon nombre qui changent d'orientation après une année ou deux d'études universitaires.

Tel est le genre de problèmes qui se posent au collège !

2 — **Le curriculum.** On note que l'enseignement tend à l'ordre des connaissances et met en danger la formation de l'esprit. L'introduction d'humanités modernes, de professeurs spécialisés, entame la cohérence des matières et l'esprit d'éducation libérale de l'enseignement. Les maîtres, plus nombreux, plus compétents qu'hier, moins chargés d'enseignement, plus exigeants, provoquent une dispersion de l'esprit chez les élèves. Les exigences académiques sont élevées d'année en année et menacent l'esprit de travail libre et désintéressé que requièrent les études d'humanités. Les exigences des matières scientifiques sont telles que, pour la majorité, les élèves des classes avancées y consacrent l'important de leur effort au détriment de la philosophie.

Ces symptômes dénotent des lacunes dans le curriculum. Il nous faut préciser théoriquement et expérimentalement le dosage des programmes et des matières en fonction des habitudes de penser, de juger et de s'exprimer : choix d'auteurs et de textes ; intégration de l'enseignement des préceptes et de la grammaire dans celui des auteurs ; intégration de l'étude du milieu et des faits sociologiques dans l'enseignement général ; problème de l'élève qui travaille davantage ses matières faibles et qui néglige celles pour lesquelles il est plus doué, parce qu'il craint l'échec à l'examen ; autant d'aspects techniques, mais précis de problèmes académiques collégiaux que ne régleront pas les contacts sociaux, les

diatribes contre le cours classique, mais où serait bienvenu un organisme de recherches comme celui que nous projetons.

3 — **Collège et milieu.** On reproche à bon droit aux gradués de nos collèges d'ignorer leur milieu; d'incarner difficilement leur idéal dans les conditions concrètes de vie de la Cité, d'où un individualisme dans la profession ou le désintéressement de la vie économique et sociale. La formation dite humaniste est peut-être mal cloisonnée dans un humanisme littéraire. Nos maîtres semblent ignorer le réel qui les entoure et dans lequel l'enfant vit actuellement et vivra demain; ils semblent impuissants à rattacher leur enseignement d'humanités aux autres sphères de la vie. Il y aurait à réfléchir sur les moyens de rendre actuelle et canadienne la culture, en revivifiant le mode même de l'enseignement, en le complétant de contacts vivants avec le milieu.



Ces deux problèmes d'ordre administratif et les trois derniers d'ordre académique sont assez précis, il me semble, pour faire entendre la quantité et l'ampleur des questions que se poserait un organisme de recherches et pour justifier notre suggestion. Puisse la collaboration des intéressés nous y mener.

**Paul-Emile Gingras**



# **QUÉBEC** est une enclave culturelle dans le **CANADA ANGLAIS**

*par Guy Frégault*

*Chevauchement des cultures au Canada...* qu'est-ce que l'on veut dire au juste par là ? si l'on entend par cette formule qu'il existe dans le pays que nous habitons des zones culturelles qui se recouvrent partiellement pour constituer une unité comparable à un toit dont les tuiles chevauchent, je crains que l'on ne commette une erreur d'une réelle gravité. Et l'on en commettrait une autre tout aussi grave, si plaçant le problème là où il ne peut manquer d'aboutir, au centre de la personne, on allait conclure que, normalement, chez tout Canadien — ou, du moins chez tout intellectuel canadien — deux cultures complémentaires voisinent au point de se recouvrir là aussi, en partie.

Pour arriver à semblables conceptions, il faut ignorer ce que c'est que la culture de peuples issus, comme les nôtres, de la colonisation moderne. Il faut au surplus, puisque tout cela se traduit dans les faits, être incapable d'observer les relations véritables qui se nouent entre les deux cultures au Canada.

## **Conditions différentes**

Les ouvriers des sciences de l'homme ont assez étudié les faits culturels pour que nous puissions tenir pour acquis qu'une culture nationale ne se bâtit pas en l'air mais que, pour se développer, elle doit être nourrie et soutenue par un groupe humain qui dispose des ressources, des institutions et surtout de l'outillage mental qu'il faut pour

organiser son territoire, sa politique son économie, sa société.

Cette constatation nous permet tout de suite de remarquer combien Canadiens français et Canadiens anglais se trouvent placés dans des conditions différentes lorsqu'il s'agit de travailler à l'épanouissement de leur culture respective. Alors que les premiers ont une base matérielle qui leur suffit tout au plus pour maintenir une survivance culturelle, les seconds sont équipés, matériellement et mentalement, de manière à pouvoir posséder un jour une vraie vie de l'esprit.

Il en résulte que sur le plan de la culture comme sur les autres plans, le voyage que Canadiens français et anglais poursuivent dans l'histoire risque fort, si nous cherchons un compagnonnage trop rapproché, de ressembler à celui du pot de terre et du pot de fer.

Ce que je dis ici n'est ni une prophétie ni un dévergondage de l'imagination, comme on pourrait le penser à la légère. Considérez un fait. Nous avons volontiers l'impression que l'Anglo-Canadien n'a pas l'intelligence des langues, comparé à l'Anglais d'outre-mer, parce que ce dernier parle souvent le français, même s'il ne vit pas en pays officiellement bilingue, alors que celui d'ici, même avec l'avantage de nous avoir pour "compatriotes" — ignore assez habituellement notre langue. L'explication de cette anomalie apparente, n'est pas bien difficile. Il se trouve que, par la masse de ses réalisations intellectuelles passées et présentes, la France exerce sur ses voisins une attraction culturelle que le Québec n'exerce pas autour de lui. Or ce n'est pas par miracle que la culture française rayonne. Elle rayonne parce qu'elle crée, et elle crée parce qu'elle est soutenue par un pays vivant.

### Situation culturelle

Réfléchissons maintenant à la situation culturelle de groupes humains qui, comme le nôtre, comme celui des Etats-Unis, comme ceux du Commonwealth britannique, sont nés de la colonisation européenne. Il semble que leurs évolutions nationales se soient accomplies de la façon suivante. Ils ont commencé par s'assurer leur autonomie politique. Leur mesure d'indépendance économique ne leur est venue que plus tard. Quant à la personnalité intellectuelle, seuls les Etats-Unis sont parvenus à en dégager une, et ce succès a eu pour conséquence une espèce de décentralisation de la culture britannique. Ce phénomène pose aux Canadiens anglais un problème extrêmement difficile. Exposés à l'attraction culturelle des Etats-Unis, mais conscients de la nécessité de rester distincts des Américains ils prennent à l'égard de ces derniers une attitude intellectuelle souvent hostile, tout en s'évertuant à maintenir leurs liens avec la Grande-Bretagne.

Pour nous, issus de la colonisation française, nous avons été séparés de la France au moment où notre développement intellectuel restait très incomplet. D'autre part, la culture française ne s'est pas décentralisée, dédoublée, comme celle de l'Angleterre. Paris la domine et l'inspire encore plus que jamais. C'est particulièrement vrai chez nous, où éducateurs et écrivains ne parlent que de notre culture française et de notre enseignement français. Il en résulte que nos intellectuels vivent en marge de notre masse populaire et que cette marge ne cesse de s'élargir. "On croirait, écrit à ce propos M. Jean-C. Falardeau, voir s'ouvrir une paire de ciseaux." C'est là sans aucun doute, notre grand problème culturel.

Ainsi, nous avons notre problème. Les Anglo-Canadiens ont le leur. Certains parlent et agissent comme s'il n'était que d'additionner nos difficultés à celles des Canadiens anglais pour qu'il en surgisse une solution commune. Quelle logique !

Si nos deux cultures avaient vu le salut dans ce rapprochement, celui-ci se serait effectué tout seul. Mais, encore une fois, voyons les faits. La littérature canadienne-anglaise nous est aussi inconnue — donc aussi étrangère — que la littérature mexicaine. Elle n'a exercé d'influence visible sur aucun de nos écrivains.

Par ailleurs, lorsqu'un Anglo-Canadien veut prendre contact avec la culture française, il se sert du livre français du professeur français : ne nous en étonnons pas, nous en faisons autant. Et puis, les luttes scolaires qui se sont livrées dans toutes les régions anglo-canadiennes indiquent assez que le Canada anglais ne regarde pas, en pratique, notre culture comme complémentaire de la sienne.

Le Canada anglais n'a jamais permis qu'un second Québec se constituât chez lui. Loin de souhaiter le chevauchement des cultures, il a toujours veillé à ce que le Québec restât ce qu'il est : une "enclave culturelle" dans une nation britannique.

**Guy Frégault**



# NOTRE ENQUÊTE

1955 (4)

CENTRALISATION ET  
UNITÉ NATIONALE

*par Pierre Laporte*

M. Loranzo Paré, rédacteur à *l'Action catholique*, avait accepté de participer à notre "Enquête 1955". Son départ imprévu pour la Russie, où il a accompagné le ministre canadien des Affaires étrangères, l'a empêché de rédiger l'article intitulé : "Centralisation et unité nationale". On excusera ce changement de dernière heure.

La province de Québec a toujours été une sorte de "problem child" pour le reste du Canada. Il suffit de consulter l'histoire de notre pays pour s'en rendre compte.

Les Canadiens, — ils étaient tous de langue française à l'époque, — avaient dès le milieu du dix-huitième siècle l'impression pratique, sinon théorique, de former une nation nouvelle, à la fois semblable et différente de la nation française dont ils étaient originaires. Les querelles qui ont divisé M. de Vaudreuil et le général Montcalm le prouvent. Cette espèce de guerre intestine qui mettait aux prises miliciens canadiens et soldats réguliers venus de la Métropole en est un autre indice.

Problème pour la France d'outre-mer, le Canada le fut bien davantage pour le conquérant anglais. Les nouveaux maîtres prenaient possession d'un pays habité par des gens qui différaient d'eux par la langue et par

la religion. Eux qui détestaient farouchement, par tradition, le papisme et la France, avaient subitement sous leur domination des Français catholiques.

Que dans ces conditions le Canada ait été pour eux un "problème", cela ne devrait pas nous surprendre. Les Anglais ont cru qu'en une génération ou deux ils allaient assimiler un peuple décapité de ses chefs et auquel, par droit de conquête, on avait enlevé ce qu'Edouard Montpetit appellera plus tard "les cordons de la bourse". Le traité de Paris garantissait aux Canadiens le libre exercice de la religion catholique... mais "en tant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne". Ce qu'un paragraphe du traité permettait, le suivant l'interdisait. Le code civil français dit : "donner et retenir ne vaut".

Mais ce que le traité refusait, la coutume et la tenacité l'ont permis. Peu à peu la religion catholique et le français ont été tolérés, puis admis légalement. L'Acte de Québec a percé une première brèche. Elle ne s'est jamais refermée. Au contraire, elle s'est élargie sans cesse, compte tenu des aléas de la politique, de la bonne volonté des gouverneurs, et de la combativité des chefs canadiens-français.

En 1867, à la naissance de la Confédération, on a reconnu officiellement langue française et religion catholique. On a fait du Canada un pays bi-ethnique, composé d'une majorité anglaise, — majorité par le nombre, l'influence, la finance, etc., — et d'une minorité française.

### **Un problème**

Et la province de Québec, française et catholique, est devenue un problème pour le reste du Canada, anglais et protestant.

Pourquoi problème ? Est-ce parce que les Canadiens français ont refusé de jouer le rôle qu'ils avaient accepté dans l'Acte de l'Amérique Britannique du nord ou parce qu'ils se sont montrés "mauvais coucheurs" dans la Confédération ? Pas du tout. Mais pour deux raisons : 1 — parce qu'un certain nombre d'Anglo-saxons ont espéré, — quelques uns l'espèrent encore, — les assimiler; 2 — parce que la majorité des Anglo-canadiens, pour des raisons bonnes ou mauvaises, n'ont pas compris le Canada français ni le sens véritable de cette présence française au pays.

Cette incompréhension a nui à l'unité nationale. Chaque fois que les Canadiens français ont eu l'impression qu'un geste, qu'une attitude, qu'une décision de la majorité risquait de porter atteinte au caractère français ou à la religion catholique ils se sont mis en état de défense.

On n'en finirait pas d'énumérer les conflits qui ont divisé les deux groupes depuis la Confédération : les écoles du Nouveau Brunswick, l'affaire Riel, les écoles du Manitoba, l'impérialisme (guerre du Transvaal, les Dardanelles (1922) les deux Grandes guerres), la conscription, le plébiscite, les ententes fiscales entre le gouvernement central et les provinces.

Cette énumération n'épuise pas le sujet; c'est tout au plus une liste partielle des problèmes les plus connus. L'opinion majoritaire au Canada et celle des Canadiens français se sont heurtés violemment sur ces questions.

Pourquoi ces querelles ? Le fanatisme y a été pour quelque chose, spécialement dans le problème des écoles françaises en dehors du Québec. Mais cette explication n'est pas suffisante. Les Anglo-saxons n'ont pas les

mêmes ancêtres, ni les mêmes aspirations, ni les mêmes réactions que nous. Pour eux courir à la guerre en Europe c'est voler au secours du *Mother Country*. Pour nous c'est de l'impérialisme. A leur avis priver de français des écoliers de langue française c'est favoriser l'unité tout court du Canada. Pour nous c'est de la persécution.

Mais alors en face de cette incompréhension, — doublée trop souvent de fanatisme, — que devient l'entente, le pacte qui accorde des droits à chaque partie et lui impose des responsabilités ? Les Canadiens français, en vertu de l'AABN, ont été acceptés dans les cadres de la nation canadienne. Ils ont été acceptés tels qu'ils étaient, non pas avec des cerveaux et des réflexes anglosaxons, mais avec leur façon de penser française, leur volonté de sauver l'essentiel : langue et religion. Et aussi longtemps qu'ils respecteront la règle fondamentale du jeu, c'est-à-dire qu'ils contribueront à édifier un Canada bi-ethnique puissant, ils ont le droit d'exiger qu'on continue de les accepter tels qu'ils étaient au moment de la signature de l'entente.

## Un droit

Ce qui revient à dire qu'ils ont *droit* à la bonne entente. Et l'autre partie au pacte a le devoir d'éviter, quand cela est possible, les gestes ou les actes qui peuvent mettre en danger cette bonne entente. C'est un peu comme un locataire qui, une fois le bail signé, a le droit d'exiger que le locateur lui assure la jouissance paisible des lieux. Et ce droit du locataire devient le devoir du locateur.

### Les mots et les faits

L'autonomie provinciale est une des conditions essentielles pour que les Canadiens français aient une "jouissance paisible" de la Confédération.

Les centralisateurs de la dernière décade ont parfois parlé avec amour de l'autonomie provinciale. Mais ils n'en ont pas moins agi. Le rapport Rowell-Sirois, — la grande charte des centralisateurs, — parle avec respect, presque avec vénération, de l'essentielle autonomie provinciale. Mais il propose cent et un moyens de lui rogner les ailes.

On y lit que son but est avant tout de "sauvegarder l'autonomie des provinces et de laisser à chacune d'elles la décision des questions qui lui sont d'une importance particulière".

Les conférences fédérales-provinciales les plus centralisatrices ont débuté par des déclarations autonomistes de la part des premiers ministres fédéraux. Celle de 1941, modèle du genre, qui visait à l'adoption précipitée, à la faveur de la guerre, des conclusions de l'enquête Rowell-Sirois, a commencé sur des propos fort autonomistes de M. King. Il a dit : "Loin de chercher à amoindrir ou à détruire l'autonomie des provinces, les vœux (de la Commission) visent à soustraire cette autonomie aux périls résultant d'un partage confus ou d'un chevauchement des pouvoirs et à établir une distinction nette entre les fonctions du gouvernement fédéral et celle des gouvernements provinciaux".

Ce sont des mots vides, trompeurs.

Notre droit à la bonne entente exige plus que des déclarations que les textes, que les faits contredisent.

### **Nécessités politiques**

On semble l'avoir enfin compris lors de la conférence intergouvernementale du mois dernier.

Si les économistes ont un rôle important à jouer dans l'élaboration de l'avenir économique du pays, il est également essentiel de ne pas sousestimer les exigences politiques d'un Canada bi-ethnique. Si les solutions qu'on nous propose sont politiquement inacceptables, elles ne valent rien pour le Canada, même si tous les économistes du monde les approuvent. Car un Canada divisé contre lui-même pourra difficilement progresser.

Voilà pourquoi on a raison d'établir une parenté étroite entre autonomie et unité nationale.

**Pierre Laporte**



## TABLE DES MATIÈRES

Editorial	
<i>La langue d'un peuple "endormi ou esclave" ?</i> .....	185
François-Albert Angers	
<i>Pour une politique d'investissement en faveur du Québec.</i> .....	193
Claude Sylvestre	
LE CINÉMA	
<i>Restrictions et nostalgie</i> .....	206
LE DIRECTEUR .....	210
Entre quatre yeux	
ANTOINE RIVARD	
<i>Restons maîtres chez nous.</i> .....	218
Jean-Marc Léger	
<i>Des illusions qui pourraient être mortelles.</i> .....	220
Jean Blain	
NOTRE LITTÉRATURE	
<i>"Chaînes" de Jean Filiatrault.</i> .....	230
Pierre Laporte	
<i>Bonne entente: réalité, espoir ou danger ?</i> .....	234
Jean-Paul Trudel	
<i>L'enseignement du français aux Etats-Unis.</i> .....	241
Paul-Emile Gingras	
L'ÉDUCATION	
<i>Nos lecteurs demandent ...</i> .....	245
Guy Frégault	
<i>Québec est une enclave culturelle dans le Canada anglais.</i> .....	253
Le directeur	
NOTRE ENQUÊTE 1955	
<i>Unité nationale et centralisation</i> .....	257

Pour la  
**RENTRÉE DES CLASSES**

# L'HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS

du chanoine *Lionel Groulx*

4 VOLUMES

Le premier volume en est à sa 3<sup>e</sup> édition  
et le deuxième, à sa 2<sup>e</sup> édition

*Placez votre commande immédiatement.*

Les 4 volumes : \$10.00

LES ÉDITIONS DE  
**L'ACTION NATIONALE**  
CASIER POSTAL 221, STATION E  
MONTRÉAL

## UN BON MOYEN

Dans votre budget personnel ou familial, faites la part de l'épargne aussi large que possible.

Dès que vous touchez quelque argent, commencez par prélever tout ce que vous pouvez mettre de côté. Déposez-le tout de suite à votre compte en banque.

C'est le meilleur moyen d'éviter les dépenses inutiles.

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$550,000,000

558 bureaux au Canada  
72 succursales à Montréal

Hommages aux collaborateurs de  
L'ACTION NATIONALE

# J.-R. GREGOIRE

QUINCAILLERIE



FA. 1167

3605, Ontario est, Montréal

Tél. HA. 0200-0209

**PERRAULT, DÉCARIE et LUSSIER**

AVOCATS

914 St-Denis — Suite 212 — Montréal, Canada

Tél. DO. 6342

JACQUES PERRAULT, L.L.D.

Rés. : 4390, boul. Pie IX, Tél. CL. 3580

Les cafés et confitures de

**J.-A. Désy**

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS — EXIGEZ-LES

BISCUITS • GÂTEAUX • TARTES



235 ouest, avenue Laurier - Montréal CR. 2165

**DRAPEAU**

*Les meubles non-peints de DRAPEAU*

*sont réputés pour*

- LEUR VARIÉTÉ
- LEUR QUALITÉ
- LEUR ÉLÉGANCE

*Avant d'acheter des meubles, consultez*

**FERNAND DRAPEAU INC.**

933 est, rue Rachel  
Montréal - FR. 3607

## POUR VANTER UN BEAU JOUR, ATTENDS SA FIN

. . . mais pour vanter les mérites du *chauffage par rayonnement*, vous n'avez qu'à visiter notre édifice pourvu de ce prodigieux système. Nous ne disons pas que c'est le mode de chauffage *le plus moderne, le plus hygiénique, le plus économique*, nous faisons mieux : nous vous en offrons la preuve ! (Demandez notre brochure explicative.)

Techniciens et ouvriers spécialisés en  
CHAUFFAGE-PLOMBERIE  
alliant la théorie à la pratique



MARquette 4107  
360 est, rue Rachel  
MONTRÉAL

### ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

(Strictement en gros)

Une expérience de 50 années au service  
des

ARCHITECTES — ENTREPRENEURS  
COMMUNAUTES — INDUSTRIELS  
MARCHANDS

"Le temple de la lumière"



Ben BÉLAND, président - Jean BÉLAND, Ing. P., sec.-trésorier  
7152, boul. ST-LAURENT, Montréal — GRavelle 2465

## DES PRIMES EQUITABLES

Pourquoi faisons-nous  
partie de la C.U.A. ?  
Parce que cette  
affiliation permet à nos  
assurés de verser des  
primes équitables.  
Basées sur une longue  
expérience scientifique,  
elles représentent  
vraiment les pertes  
causées par le feu, les  
frais d'administration  
et un modeste profit.

**SOCIETE  
NATIONALE  
D'ASSURANCES**

41 OUEST, RUE ST-JACQUES,  
MONTRÉAL 1,  
HA. 3291

# GRÂCE À NOTRE POLICE FAMILIALE

le père, la mère et tous les enfants peuvent maintenant s'assurer ensemble; aussi — avantage qu'on désirait depuis toujours — chaque décès d'un membre de la famille entraîne le paiement d'un capital. La prime est modique, parfois réduite; elle peut même cesser. La police comporte une valeur de rachat, des dividendes, etc. C'est la grande demande du jour. Nos explications sont données gratuitement.

## CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

J.-HORMISDAS ROY, gérant  
Division Montréal-Lachine  
60, S.-Jacques O., Montréal 1  
Chambre 700—Tél. PL 1808

# La Sauvegarde

ACTIF	\$33,500,000
ASSURANCES EN VIGUEUR	\$174,000,000
PROTÉGEANT	104,000 assurés

Ce sera un titre de gloire pour LA SAUVEGARDE que d'avoir été la première compagnie canadienne-française à s'aventurer sur un terrain qui semblait jusqu'alors réservé à d'autres. Durant longtemps, elle fut la seule, mais ses succès encouragèrent les initiatives et facilitèrent la naissance des compagnies canadiennes-françaises fondées au cours des dernières années et auxquelles nous souhaitons le plus grand succès.